



# **LE MICROMARCHÉ, UN CIRCUIT COURT DE PROXIMITÉ**







# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

Présentation d'ECOS

Les enjeux dans la mise en place d'un projet de circuit court de proximité ?

Comment est conçu ce guide ?

## 1. LE CONTEXTE

Concept du Micromarché

Le dispositif du Micromarché

Historique du Micromarché

Les différents Micromarchés dans la ville

## 2. METTRE EN PLACE UN MICROMARCHÉ

Mobiliser, fédérer et former un groupe d'habitant-e-s

Le territoire, comment le choisir ?

Comment sont choisis les quartiers ?

Rencontrer des producteur-riche-s locaux

Rencontrer les acteur-riche-s du quartier

Communiquer dans le quartier

Qui finance ? Quel modèle économique ?

Le déroulé du Micromarché

## 3. LES PERSPECTIVES DU MICROMARCHÉ

Quelles sont les spécificités du projet ?

Quels sont ses leviers ?

Quels sont ses freins ?

Aujourd'hui ?







# ANNEXES

## FICHES

### MÉTHODOLOGIQUES

Lexique appliqué au projet

La prise de commande sur Open Food France

Moyens de communication

Activités annexes au Micromarché

Les producteur-rice-s et produits

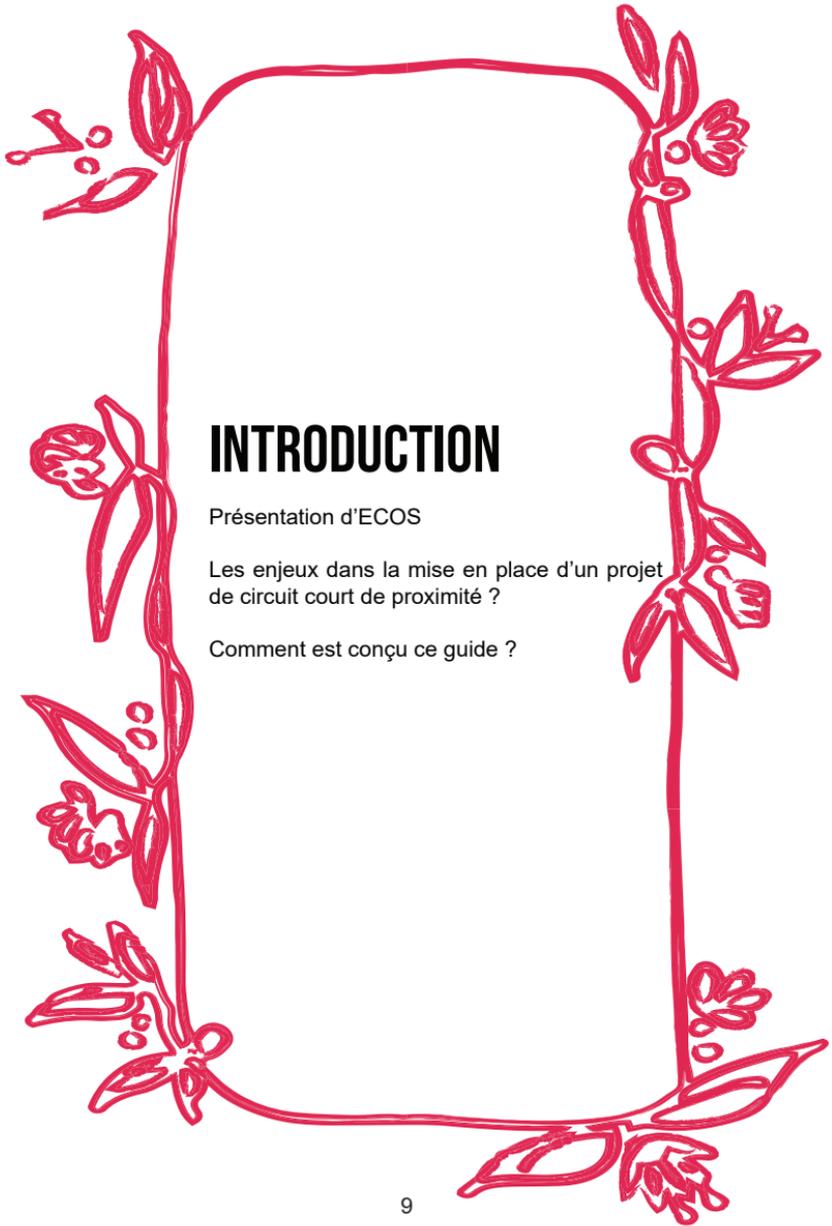
La gouvernance participative/collective

Les moyens d'accessibilité à des produits de qualité

Montage et création de la SCIC







# INTRODUCTION

Présentation d'ECOS

Les enjeux dans la mise en place d'un projet  
de circuit court de proximité ?

Comment est conçu ce guide ?





## PRÉSENTATION D'ECOS

ECOS est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général dans le domaine de l'environnement, qui développe depuis 2006 un travail de recherche et d'expérimentation trans-disciplinaire croisant écologie urbaine, espace public et pratiques alternatives.

Si l'écologie est le domaine de réflexion et d'intervention prioritaire d'ECOS, c'est qu'elle s'intéresse aux interactions entre les êtres vivants et leur milieu de vie, pris dans l'ensemble de ses composants : social, technologique et naturel.

En constituant un réseau d'acteur-ric-e-s et de partenaires aux connaissances et compétences complémentaires, ECOS engage des actions, ouvrant l'accès à une certaine réappropriation de ce milieu de vie, pour des populations qu'elle accompagne dans la mise en pratique, par le "faire quotidien". Cette mise en relation des acteur-ric-e-s du territoire (institutions, associations ou habitant-e-s), permet de répondre de façon plus juste aux besoins de chacun-e, individuellement et collectivement, tout en développant une capacité à partager, à travailler et à vivre ensemble.

Le végétal a une place importante dans cet accompagnement, puisqu'il s'inscrit au coeur de la démarche, en mettant l'accent sur l'invention d'autres manières de faire, de voir, de sentir, en proposant de nouveaux regards, de nouvelles approches sur les enjeux de l'écologie dans son ensemble.

En 2013, quand la ville de Nantes a obtenu le label "Nantes Capitale Verte Européenne", ECOS a initié le projet Ecosphère, une réflexion globale autour de la culture, la production et la consommation alimentaire. Installé sur les quais de la Loire, sur l'île de Nantes, Ecosphère comprenait une serre géodésique, des bacs de culture, une programmation culturelle et une distribution de produits bios et locaux, proposant ainsi un cadre et des actions concrètes pour initier une réflexion sur l'alimentation en ville.

Comment et où produire une partie de son alimentation ?  
Comment et où acheter des produits bios et locaux ?





## LES ENJEUX DANS LA MISE EN PLACE D'UN PROJET DE CIRCUIT COURT DE PROXIMITÉ ?

L'alimentation est une question centrale et partagée par tous. Il y a encore quelques années, le volume de l'alimentation biologique était estimé à 5,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires au niveau national, principalement dominé par les grands réseaux historiques comme la Vie Claire ou le réseau des Biocoops. La croissance de ce marché a été de 10 % l'an passé, c'est donc un marché en forte progression.

A l'horizon 2019, le marché de l'alimentation biologique est estimé à 8 milliards d'euros au niveau national. Parallèlement, le marché des produits « locaux » et ceux en « vrac » présents dans les épiceries, est également en forte croissance et amené à l'être encore plus à l'avenir. La recherche d'une alimentation de qualité est également une tendance que le projet du Micromarché contribue à faire croître.

En ville, l'approvisionnement en produits de qualité n'est pas simple, car il s'agit à la fois d'avoir accès aux produits à proximité de chez soi tout en favorisant une diversité de producteur-rice-s locaux. Des initiatives se développent (AMAP, épiceries vrac, regroupements de consommateur-rice-s, marchés à la ferme) mais elles ne touchent pas la majorité des habitant-e-s, demandent peu d'investissement de leur part et restent, pour la plupart, dans une logique de supermarché. L'objectif ici était de proposer un projet accessible à tous avec une sensibilité pour les personnes éloignées de l'alimentation biologique et locale, dans une démarche collective et participative.

Le Micromarché a été conçu comme un travail de terrain avec les différent-e-s participant-e-s travaillant sur ces thématiques. Le croisement des pratiques et savoirs a donné lieu à l'élaboration d'une méthodologie et à des réalisations concrètes sur le terrain à court et à long terme, la distribution hebdomadaire de produits bios et locaux, l'organisation d'ateliers, de visites, de rencontres. L'objectif étant de co-construire le projet avec l'ensemble des participant-e-s tout en expérimentant sur le terrain.





Ce processus de création collaborative participe à l'émergence de nouveaux modes de vie domestique, de nouvelles pratiques de voisinage, d'éducation, de culture et répond à des enjeux urbains, autour de l'accessibilité à des produits de qualité pour tou-te-s.

## COMMENT EST CONÇU CE GUIDE ?

Ce guide est le résultat d'un travail mené pendant 4 ans par l'association ECOS, de 2013 à 2017. Il met en valeur la démarche du Micromarché et montre la richesse des expériences et des rencontres effectuées tout au long des années de construction du projet. Il montre ainsi à quel point un projet ouvert et collectif peut inspirer et faire naître des envies pour et autour de l'alimentation.

L'objectif ici est aussi de vous inspirer et de vous aider dans la construction d'un tel projet au sein de votre territoire.

Pour cela, vous trouverez 4 grandes parties :

- La première raconte le contexte et le projet porté par ECOS.
- La deuxième vous donne les clés pour mettre en place un Micromarché sur votre territoire en abordant des points essentiels pour la réussite du projet.
- La troisième évoque les spécificités et les perspectives du Micromarché.
- La dernière se présente sous forme de fiches techniques et pratiques expliquant différents outils indispensables du projet.

En espérant que ce livre fasse écho sur vos territoires.









# 1. LE CONTEXTE

Concept du Micromarché

Le dispositif du Micromarché

Historique du Micromarché

Les différents Micromarchés dans la ville



## CONCEPT DU MICROMARCHÉ

Le Micromarché est un projet de circuits courts de proximité qui cherche à rendre accessible des produits biologiques, locaux et de saison à tout le monde. Il propose ainsi des distributions hebdomadaires dans différents quartiers de la ville de Nantes animées par des associations locales. Chaque lieu de distribution a son identité propre et ses participant-e-s.

L'objectif premier de ce projet est de construire un réseau de distribution innovant, participatif et respectueux des principes sociaux, environnementaux et économiques du développement durable sur le territoire de la métropole nantaise. Indirectement, le Micromarché a un impact sur des problématiques plus globales comme l'amélioration de la santé nutritionnelle des populations notamment en situation de précarité, le développement d'une agriculture et consommation responsable, la réduction de l'impact de l'agriculture sur l'environnement et la préservation de la biodiversité.





## LE DISPOSITIF DU MICROMARCHÉ

Le Micromarché, entre le marché et l'AMAP, présente un dispositif très souple où les consommateur-riche-s sont libres de réaliser des commandes selon leurs souhaits : toutes les semaines, une fois par mois, une fois par an... Sans engagement, il n'y a aucune obligation de commander à une certaine fréquence.

Le contenu de leur panier est libre lui aussi, qu'il s'agisse du choix de leurs produits ou de la quantité désirée. Il n'y a ni montant minimum, ni montant maximum. Chaque semaine, une liste de différents produits (légumes, fruits, céréales, viandes, boissons, etc.) venant de plusieurs producteur-riche-s est proposée sur la plateforme en ligne Open Food France et les consommateur-riche-s peuvent alors remplir leur panier puis venir le récupérer la semaine suivante. Les paniers ne sont pas faits à l'avance, les producteur-riche-s livrent les produits en vrac et les participant-e-s sont invité-e-s à faire eux-même leurs paniers le jour de la distribution.

De plus, une cotisation solidaire (la personne peut choisir le montant entre 0,50 € et 2 € selon ses moyens) est demandée pour chaque commande effectuée.

Enfin, chaque lieu de distribution du Micromarché est animé par une association locale, à l'échelle d'un quartier, qui l'intègre dans ses actions associatives, afin de toucher voire d'élargir son public. Le jour de la distribution, les consommateur-riche-s sont invités à aider pour les distributions.





## HISTORIQUE DU MICROMARCHÉ

### *L'émergence des circuits-courts*

« En organisant à la Maison de Quartier de l'Île tous les jeudis soirs un Micromarché, où les consommateurs aux revenus limités peuvent se fournir directement auprès de producteurs qui garantissent les prix faibles et la qualité de leur production, ECOS s'inscrit dans un vaste mouvement de développement des circuits-courts.

Un « seikatsu club », ou club de la vie conduit par des mères de famille japonaises fut à l'origine en 1965 d'une première coopérative de producteurs de lait, capable de fournir à leurs enfants un lait simple et saint, sans pesticides, qu'elles iraient directement chercher auprès des producteurs afin de le donner à leurs enfants. En pleine période de développement d'une agriculture productiviste, et après le traumatisme qu'a constitué pour les Japonais la « maladie de Minamata », un saturnisme développé après la pollution des eaux par une industrie chimique en 1962 (?), ces femmes venaient d'inventer le concept de circuit-court. Le système Teikei était né. Il allait bientôt s'étendre à tous les domaines agricoles pour toucher aujourd'hui près de 16 millions de foyers. Ce système qui repose sur une relation de « personne à personne » est fondé sur un principe de confiance qui lie le producteur à son client dans une ambiance d'harmonie (wa en japonais), ce wa est porteur de confiance, de coopération et de loyauté.

Après une expérimentation aux Etats-Unis sous la forme de Community Supporting Agriculture (CSA), ce principe de confiance de personne à personne s'est implanté en France dans le Var début des années 2000, sous l'impulsion d'un couple d'agriculteur ayant importé le système des CSA sous la forme d'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Les Amap, porteuses d'une charte, lient les producteurs et les consommateurs directement par contrat, garantissant au consommateur une production de qualité souvent labellisée bio, sont destinées à garantir aux producteurs des débouchés pour leur production en dehors du circuit traditionnelle de la grande distribution qui lie les poings des producteurs Français et les soumet à une concurrence





internationale effrénée. Ouvertement revendiquée du système Teikei, les amaps ont importé en France le principe du circuit court. Elles se sont développées largement dans tout l'espace Français, que ce soit en Campagne ou en ville.

Alors le circuit-court, une agriculture de qualité et bio, le respect de la saisonnalité, une relation de personne à personne, sont-ils l'avenir de notre mode d'alimentation à l'heure d'une mondialisation spectaculaire de la distribution des produits agricoles ? Alors que nous dépassons aujourd'hui 7.2 milliards de personnes dans le monde que nous serons 9 à 9.5 milliards en 2050, l'avenir alimentaire de la planète peut-elle se passer d'une agriculture de production de masse organisée en un marché international contrôlé par l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) et sous la coupe de quelques grands groupes agro-alimentaires ? Les données sont implacables. L'agriculture qui se développe le plus dans le monde reste sous la houlette de quelques grands semenciers comme Monsanto qui promets de faire face au défi alimentaire à l'aide de sa technologie miracle, l'OGM. Alors faut-il être fataliste, admettre la disparition du vivant pour le substituer par du technologique ? Faut-il au contraire espérer de façon angélique une disparition définitive de cette agriculture asservissante des producteurs du monde entier ?

En fait il faut plutôt considérer que ces principes posés par les mères de famille japonaise dans les années 60, sans être sans doute un horizon universel pour tous les consommateurs de la planète est plutôt un contre modèle qui s'il satisfait une part minoritaire des consommateurs permet surtout d'infléchir durablement le modèle d'agriculture dominant productiviste, sous le poids de l'opinion publique et donc des consommateurs, dont la prise de conscience des dangers alimentaires est un enjeu majeur du XXIe siècle. Ne voit-on pas déjà se développer sous l'impulsion des opinions, une agriculture raisonnée, qui, sans se différencier fondamentalement de l'agriculture productiviste, incline celle-ci vers des pratiques plus respectueuses ?

La première AMAP de France a été créée en avril 2001 à Aubagne avec un couple de producteurs d'Ollioules (83), Daniel et Denise Vuillon, et un groupe de consomm'acteurs. Sans s'éloigner réellement des AMAPs, dont les limites en





terme de fidélisation des consommateurs, de solidarité au sein du groupe, se sont souvent révélées, l'association ECOS propose son propre modèle de circuit-court à travers son Micromarché.»

Hugues-François Blain, co-président de l'association Ecos en 2015  
article paru dans le 'Pli d'Ecos', gazette participative rédigée et éditée par Ecos





### *L'émergence du Micromarché*

A l'origine de ce projet ? Une rencontre, celle d'ECOS et du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de la ville de Nantes. Le CCAS souhaitait mettre en place un projet pour rendre accessible des produits de qualité à tou-te-s sur Nantes et ECOS souhaitait initier une réflexion sur l'alimentation locale et durable.

Ainsi, ECOS et le CCAS de la Ville de Nantes ont posé les pierres d'un projet de circuits courts de proximité avec comme objectif initial de toucher des personnes en difficulté, avec un quotient familial inférieur à 600 €. Pour toucher ces publics, une communication a été réalisée par le CCAS auprès du restaurant social du quartier et de l'accueil de jour. Le CCAS a été le premier financeur du projet.

Le premier Micromarché a vu le jour en juin 2013 sur le quai Hoche au sein du projet Ecosphère, sur les quais de la Loire de l'île de Nantes. Il était animé par ECOS, comme projet pilote sur le territoire. Tout au long de la première année, de juin 2013 à juin 2014, une phase d'expérimentation a été menée et l'association ECOS a pu tester différentes formes de fonctionnement en lien avec les participant-e-s : horaires, bons de commandes, implication des usager-e-s, livraison, diversification des producteur-rice-s et de l'offre, organisation de temps forts... L'important était également de faire découvrir ces produits à un public éloigné de ces préoccupations. Ainsi de nombreuses activités annexes ont été proposées de 2013 à 2017 : ateliers cuisine, dégustations, visites sur les sites des producteur-rice-s, réalisation d'un livre collectif de recettes...

Le bilan de cette première année est mitigé car le projet répond partiellement à ses objectifs, notamment celui de l'implication des personnes dans un projet environnemental, citoyen et participatif. En effet, compte tenu de la situation précaire d'une grande majorité des participant-e-s, il est nécessaire de les épauler afin qu'ils prennent part au fonctionnement. L'objectif étant pour ECOS d'accompagner les citoyen-ne-s à la prise en charge du projet dans son intégralité à plus long terme. Une autogestion a été mise en place petit à petit au niveau de la distribution et de la prise de commande le jour du Micromarché, à savoir le jeudi de 17h à 18h30, mais celle-ci demandait beaucoup de gestion et de mobilisation de la part d'ECOS. Il





apparaît indispensable de superviser cette phase pour faire des ajustements de temps en temps : relancer les personnes qui ne participent pas assez, vérifier que le protocole de prise des commandes est respecté et vérifier la bonne répartition des légumes lors de la pesée. Ces vérifications sont nécessaires pour éviter une certaine dérive dans le fonctionnement qui pourrait aboutir à la mise en échec du Micromarché. Pour l'autonomie à plus long terme, il était envisagée la création d'une association d'usager-e-s du Micromarché. Cette démarche a été proposée lors de réunions, mais très vite les personnes présentes ont exprimé leur inquiétude si ECOS n'encadre plus le Micromarché y compris et surtout dans sa partie gestion et distribution. En effet, ECOS a un rôle de relais social fort apprécié par les usager-e-s. Ce volet social est également appuyé par la présence régulière pendant le Micromarché d'une personne des services sociaux, désormais connue des usager-e-s, afin de les informer sur les aides et répondre à leur demande.

Les points forts de cette première année sont :

#### **D'un point de vue social,**

- Le lien social entre les adhérent-e-s du Micromarché. Certaines personnes ont entamé des démarches pour faire évoluer leur situation professionnelle notamment par le fait de pouvoir sortir d'un certain isolement.
- L'investissement de quelques adhérent-e-s dans le fonctionnement du Micromarché, lors de la distribution, de la prise des commandes et de l'encaissement.
- La mise en place d'une pratique collective et participative.
- La présence régulière d'une personne du centre communal d'action sociale de la Ville de Nantes pour informer les adhérent-e-s sur leurs droits en général.
- Le lien entre les adhérent-e-s et les producteur-ric-e-s locaux.

#### **D'un point de vue économique,**

- Le projet répond à une demande croissante de circuits courts de proximité accessibles à tou-te-s.
- Le travail avec des producteur-ric-e-s locaux et la nécessité pour certains de trouver de nouveaux débouchés commerciaux.
- Le projet valorise les dépenses liées à l'alimentation et mène un travail pour que les adhérent-e-s puissent se rendre



compte des prix des produits en fonction des saisons.

- Le Micromarché permet également d'avoir un contact avec une activité économique en participant à son fonctionnement ce qui permet d'identifier de nouvelles compétences dans le cadre d'une réorientation professionnelle ou d'une réinsertion sociale.

#### **Du point de vue de l'innovation,**

- Le projet propose plus de souplesse dans son dispositif que d'autres projets de circuits courts, les adhérent-e-s choisissent les produits de leur panier.

- Le paiement une semaine en avance, sans obligation de paniers chaque semaine, ce qui permet de ne pas s'engager sur une durée longue.

- Le Micromarché facilite la réappropriation de l'alimentation par l'approche artistique, sociale, environnementale et culturelle, en associant des compétences et des moyens techniques transversaux, comme le lien avec les projets de jardinage dans le quartier qui permet de redécouvrir le cycle des saisons.

- L'organisation d'ateliers de cuisine et d'autres activités annexes pour valoriser les produits du panier.

De juin 2013 à juin 2014, on compte 573 paniers livrés, pour 70 adhérent-e-s dont 30% très régulier-e-s, soit un noyau dur de 25 à 30 personnes.

Fin 2014, trois hypothèses se présentent. Soit le Micromarché s'arrête, les participant-e-s ne souhaitant pas reprendre sa gestion, soit le CCAS reprend l'encadrement et la gestion du projet, soit le Micromarché se poursuit sur le même principe avec un accompagnement pour atteindre l'autonomie sur la phase de distribution, ECOS servant de cadre au fonctionnement et dans ce cas, l'association est financée pour le fonctionnement de l'activité.

La dernière de ces hypothèses est choisie. ECOS poursuit le Micromarché et souhaite développer de nouveaux Micromarchés dans la ville, portés par des associations de quartier, afin de répondre à deux problématiques rencontrées : la demande croissante des consommateur-riche-s d'autres quartiers de voir



un tel projet se développer à proximité de chez eux et les problèmes de frais de livraisons pour les producteurs-rice-s qui nécessitent d'augmenter les volumes pour faire du Micromarché un interlocuteur réel et un acteur local dans ce domaine.

L'animation du Micromarché par une association de quartier permet à la fois de toucher un public déjà connu de l'association et favorise son ancrage dans le quartier. Le temps passé à la distribution pour ces associations était rémunéré par ECOS, et l'est toujours aujourd'hui par la SCIC portant le projet. En parallèle, quelques changements ont été réalisés dans le dispositif :

- Afin de toucher plus de participant-e-s, le quotient familial a été augmenté, passant de 600 € à 900 € puis à 1000 € pour finalement être supprimé fin 2014 afin de toucher l'ensemble des habitant-e-s du quartier. Le défi à la suite de ce changement était de conserver le public "en difficulté", public cible à l'initiative.
- La mise en place d'une marge raisonnable sur les prix des produits (11% au départ) et d'une cotisation solidaire applicable sur chaque panier afin de prôner l'accessibilité et la solidarité entre les adhérent-e-s.

L'année 2014 marque un tournant dans le projet où ECOS entame une réflexion sur la pérennité du projet. La création d'une structure autonome juridiquement qui porte le projet à plus long terme se dessine. L'enjeu reste de conserver le caractère participatif, sans cesse en évolution, pour répondre au mieux à la demande et aux enjeux d'une alimentation durable et locale.

En 2015, ECOS reçoit le financement de la Fondation Daniel et Nina Carasso dans le cadre de l'appel à projet "systèmes alimentaires innovants". Ce financement permet d'accompagner le projet sur trois ans, de penser un modèle économique avec la création de nouveaux points de distributions dans les quartiers et d'un lieu central, jusqu'à la création d'une coopérative d'intérêt collectif pour porter le projet à plus long terme. Dès lors, le Micromarché change de cap et d'objectif avec l'intention de participer à la création sur le territoire de Nantes Métropole d'un système alimentaire durable\*, un réseau de distribution de produits alimentaires bios et locaux suivant un fonctionnement coopératif et démocratique.





### *Définition d'un système alimentaire durable*

La Fondation Daniel et Nina Carasso, s'appuie sur la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et présente les systèmes alimentaires durables de la manière suivante :

« (...) des systèmes et régimes alimentaires ayant de faibles impacts sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations présentes et futures. Les systèmes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, les denrées sont culturellement acceptables, accessibles, économiquement équitables et abordables, nutritionnellement adaptées, sûres et saines et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines. »

\*Extrait de l'appel à projet de la Fondation Daniel et Nina Carasso, "Système alimentaire innovant", 2014

L'année 2015 a permis de poser les bases du développement du projet.

Le deuxième Micromarché voit le jour en mars 2015, à l'est de l'île de Nantes au sein de la maison de quartier Beaulieu, animé par l'association L'Acavale, qui crée des animations de rue à destination des enfants. L'animation d'un Micromarché leur permet de toucher les adultes et d'élargir leur action. Le nombre d'adhérent-e-s a augmenté, et l'offre de produits et de producteur-riche-s s'est diversifiée, avec la possibilité de commander des produits secs (huiles, miels, tisanes). Par ailleurs, de nombreux ateliers cuisine, apéros, projections, rencontres avec des associations travaillant sur des thématiques complémentaires et transversales et moments conviviaux ont été organisés tout au long de l'année afin de proposer plusieurs portes d'entrées et de toucher un public large et diversifié.





En 2015, de janvier à décembre, 976 paniers ont été distribués sur le premier Micromarché avec un prix moyen de 12,29 € par panier.

Sur le second Micromarché, qui a ouvert en mars 2015, ce sont 531 paniers qui ont été livrés au prix moyen de 11,26 € chacun.

Au total, 1507 paniers ont été vendus en 2015.

L'année 2016 a été riche pour le projet.

Au fur et à mesure du temps, le Micromarché s'ancre sur le territoire. Le nombre d'adhérent-e-s est passé d'une centaine à plus de 200 en fin d'année 2016. Le troisième Micromarché a ouvert en février 2016, dans le quartier de la Gare Maritime, au sein d'un espace de coworking et animé par le collectif d'architectes FIL.

La nouveauté réside dans le partenariat créé avec la plateforme Open Food France pour une gestion des commandes en ligne. Ce dispositif a également permis d'alléger la gestion des commandes groupées, qui devenait de plus en plus importante au vu de l'augmentation du volume des commandes, du nombre de producteur-rice-s et des lieux de distributions. Cette possibilité de commande en ligne ne remplace cependant pas la présence des adhérent-e-s pendant les distributions, pour faire de ces rendez-vous hebdomadaires de vrais moments conviviaux de quartier.

Par ailleurs, la transformation du projet en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) s'est développée, accompagnée par l'Urscop. Des rencontres avec des partenaires de projet ont permis de penser le futur "magasin général" regroupant un espace épicerie, bar, restaurant et un lieu vivant autour de l'alimentation locale et durable.

Entre juin et décembre 2016, sur une durée de 6 mois, environ 1358 paniers ont été distribués sur les 3 Micromarchés : 646 sur le premier, 502 sur le deuxième et 210 sur le dernier qui a ouvert en février.

L'année 2017 a été le temps de la pérennisation du projet.

En effet, elle a permis de créer une structure autonome afin de rendre le projet pérenne, la SCIC Le Début des Haricots lors de l'Assemblée Générale du 14 juin 2017. Cette construction





a été à l'image du projet tout au long des 3 ans portés par ECOS, participative, ancrée sur le territoire, durable...

Avec l'ouverture du lieu central, le bar-restaurant-épicerie, La Grande Barge, l'offre des produits s'est diversifiée.

Par ailleurs, le développement du projet a permis de créer une identité visuelle propre au projet et de nouveaux outils de communication pour toucher le plus de monde possible.

Au-delà de la simple valorisation de produits et d'une production locale, c'est surtout la volonté de concevoir une logique de commercialisation innovante et ancrée dans le développement d'un système alimentaire durable sur le territoire qui a conduit l'action.

Le Micromarché cherche ainsi à agir sur les phénomènes de distanciation des citoyen-ne-s de leur alimentation pour pouvoir rendre pleinement acteur-ric-e-s des systèmes alimentaires durables. Cet objectif est atteint avec la création de la SCIC.

La création de la SCIC et l'ouverture de La Grande Barge permettent au projet d'être pérenne dans le temps et viable économiquement. Cette structuration collective implique également chaque utilisateur-ric-e dans son fonctionnement et la prise de décision.

Devant ce succès, les sollicitations et pistes d'actions pour le développement de la SCIC sont nombreuses. Ainsi, il est envisagé d'ouvrir d'autres Micromarchés dans les quartiers, de nouvelles épiceries sur le territoire, voire de penser la mutualisation d'un lieu de stockage avec d'autres acteur-ric-e-s du territoire.

L'association ECOS, de son côté et en partenariat avec la SCIC, souhaite poursuivre ses actions autour de l'alimentation en proposant une approche sensible et pédagogique avec de nouveaux ateliers culinaires, des rencontres "Aventuriers du goût", des conférences-débats autour des thématiques liées à l'alimentation, des ateliers, des moments conviviaux et festifs.





## La SCIC Le Début des Haricots

Le terme **S.C.I.C** signifie Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

Les acteur-rice-s de la coopérative partagent des valeurs communes telles que la libre transition de connaissances autour du système alimentaire durable, l'accessibilité à des produits de qualité et leur appropriation par tout type de public ou encore la réduction de l'empreinte environnementale.

De plus, la coopérative a pour volonté de proposer un système plus démocratique et transparent dans son fonctionnement, en favorisant l'implication citoyenne, la rencontre entre les consommateur-rice-s, les producteur-rice-s et les partenaires pour une meilleure compréhension des réalités et des attentes de chacun-e.

Pour une part sociale initiale de 50 € pour les consommateur-rice-s et de 100 € pour les producteur-rice-s, il est donc possible d'intégrer la SCIC et de participer à sa gouvernance au travers de l'Assemblée Générale annuelle et de nombreux groupes de travail autour de thématiques diverses telles que l'aménagement de l'épicerie, l'accessibilité pour tou-te-s de La Grande Barge ou encore l'organisation d'événements.

Enfin, la SCIC le Début des Haricots organise la distribution des produits biologiques et locaux de sont réseau de producteur-rice-s au travers des Micromarchés.





ECOS a porté ce projet en interne de 2013 à 2017 jusqu'à la création de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Le Début des Haricots pour pérenniser le projet sur le territoire. La SCIC compte actuellement 61 coopérateur-ric-e-s dont 4 salarié-e-s, 14 producteur-ric-e-s, 5 associations et 38 personnes physiques.



## LES DIFFÉRENTS MICROMARCHÉS DANS LA VILLE

Depuis la création du projet, voici la liste des différents lieux de distribution des Micromarchés.

4 points de distributions sont actuellement en cours à ce jour (janvier 2020) :

- A la **Grande Barge**, le bar-restaurant-épicerie de la SCIC Le Début des Haricots qui porte le projet des Micromarchés anime également un point de distribution hebdomadaire. Le Micromarché est partagé avec le café Zinc de Trèfle, voisin de La Grande Barge, trois fois par mois.

- A la **Maison Blanche**, d'abord animé par l'Atelier FIL, maître d'œuvres urbaines et architecturales. L'équipe de la SCIC a repris la gestion et l'animation de ce Micromarché.

- Aux **Ateliers de La Ville en Bois** qui favorisent le développement d'activités culturelles, artistiques et manuelles pluridisciplinaires, d'ateliers partagés, d'expositions, de micro-festivals et animent le Micromarché depuis novembre 2018.

- Depuis novembre 2019, le **Grand T**, le théâtre de Nantes, fait également partie du projet. Contrairement aux autres Micromarchés, celui-ci a lieu le vendredi soir et le système de distribution est également différent car les consommateurs ne font pas leurs paniers eux-mêmes mais choisissent le contenu de leurs paniers qui sont préparés par le restaurant du Grand T (qui anime ce Micromarché) et les consommateurs n'ont plus qu'à venir les récupérer sur place.

Les anciens lieux de distribution des Micromarchés :

- A la **Maison de quartier Beaulieu**, animé par l'association L'Acavale qui développe des espaces éducatifs ludiques et pédagogiques auprès des enfants et adolescent-e-s. Depuis juin 2019, ce Micromarché est momentanément arrêté car il n'y a plus d'espace disponible pour la distribution suite à des travaux dans les locaux.





- A la **Maison de quartier de l'Île de Nantes**, animé par La Nizanerie, lieu de réappropriation de la rue Paul Nizan, qui propose des ateliers de bricolage, de yoga ou de danse, des moments conviviaux, un jardin et un composteur collectif. Le Micromarché s'est déroulé dans la rue Paul Nizan et à la Maison de quartier de l'Île de Nantes. Ce Micromarché est aujourd'hui arrêté, faute de moyens humains. Il est aujourd'hui animé au sein de La Grande Barge par l'équipe de la SCIC.

- Au café **Au Petit Bonheur** dans le quartier du Breil, animé par l'association Vivre Libre 44 qui a pour objectif de rendre accessible à tous publics des méthodes de bien-être, tels que la sophrologie, la zumba, la relaxation, les massages. Ce point de distribution n'existe plus suite à des problèmes de logistique et de livraison.

- Au **Centre Unique de Bricolage**, animé par l'association EmpowerNantes qui favorise le micro-bénévolat et le pouvoir d'agir des citoyens. Ce Micromarché est aujourd'hui arrêté à cause de problèmes de logistique : le local n'était pas adapté pour le stockage et la distribution et le lieu était trop éloigné des différents sites des producteurs-riche-s ce qui rendait les livraisons très compliquées.

- A la **Conciergerie – Labo de quartier**, qui propose des services et des animations à tou-te-s les habitant-e-s et usager-e-s de l'Île de Nantes, favorise le vivre ensemble avec des ateliers coutures, danse ou théâtre, des balades et autres formes de rencontres, des paniers locaux, un café/restauration, des concerts... Ce Micromarché a récemment été arrêté faute de moyens humains et de participant-e-s.

- A la **coopérative Les Bains Douches**. Ce point de distribution s'est arrêté en mai 2019 car le lieu est en réaménagement et n'est aujourd'hui pas adapté pour le stockage et la distribution, et il est difficilement accessible pour les consommateur-riche-s. Il est prévu à l'horizon 2021 d'ouvrir une épicerie Micromarché dans ce lieu, une fois la transformation du bâtiment réalisée.







## **2. METTRE EN PLACE UN MICROMARCHÉ**

Mobiliser, fédérer et former un groupe d'habitant-e-s

Le territoire, comment le choisir ?

Rencontrer des producteur-ric-e-s locaux

Rencontrer les acteur-ric-e-s du quartier

Communiquer dans le quartier

Qui finance ? Quel modèle économique ?





## MOBILISER, FÉDÉRER ET FORMER UN GROUPE D'HABITANT-E-S

Le Micromarché est géré par une association locale au sein d'un quartier. Le modèle est participatif et collectif, ainsi chaque participant-e doit prendre part au fonctionnement, notamment pour aider à la distribution le jour J et/ou l'organisation de temps conviviaux. C'est pour cela, qu'il est nécessaire de regrouper un minimum de personnes investies dans le projet. Ce groupe à l'origine du projet en garantit le bon fonctionnement et sera en charge de le promouvoir dans son réseau et d'aller à la rencontre de nouveaux participant-e-s potentiel-le-s pour leur présenter.

Fédérer un groupe d'habitant-e-s dès le départ est essentiel et cette mobilisation se développe tout au long du projet. Plusieurs actions peuvent être mises en place pour développer ce réseau.

La communication est un point central du projet, à l'échelle du quartier dans lequel il se déploie. Le message doit être clair, le lieu facilement accessible et les horaires adaptés au quartier. Cette communication passe à la fois par la création d'affiches et de flyers indiquant les informations générales du Micromarché mais également par un appel à manifestation d'intérêt en amont de son implantation (cf. encadré). Cet appel permet de connaître leurs besoins en produits bios, locaux et de saisons et leur motivation en vue de l'implantation d'un Micromarché au sein de leur quartier. En plus des réponses données, le nombre de retours est également un marqueur important pour mesurer l'intérêt porté au projet.

Organiser des ateliers sur des thématiques annexes peut également renforcer ce réseau : ateliers cuisine, visites de sites de producteur-rice-s, dégustations. Ces ateliers offrent de nouvelles portes d'entrée et permettent d'élargir le public. A Nantes, plusieurs actions ont été mises en places : dégustations de nouveaux produits avec l'arrivée de nouveaux producteur-rice-s, des ateliers cuisines en lien avec d'autres associations du territoire, des visites de sites des maraîcher-e-s du Micromarché en périphérie de la ville pour faciliter l'accessibilité...





Participer à des événements du quartier organisés par d'autres associations ou l'association qui animera le Micromarché permet de leur présenter le dispositif et de les inviter à y participer : présence sur les marchés locaux pour informer de l'ouverture prochaine du Micromarché, participation à des rencontres autour de l'alimentation sur la métropole, inscription du projet dans le forum des associations de quartier...

Une fois le Micromarché ouvert, il est également possible de faire intervenir des associations, des acteur-ric-e-s locaux pendant les distributions afin de toucher leurs publics. A Nantes, en raison du partenariat fort avec le CCAS au début du projet, un-e référent-e de territoire était souvent présent-e pendant les Micromarchés permettant de toucher un public en difficulté financière.

### **Appel à manifestation d'intérêt pour l'ouverture d'un Micromarché**

Quelques questions à poser :

- Quelle est votre consommation actuelle ?
- Achetez-vous des fruits et légumes, bios ou non ? A quelle fréquence ? Lesquels ?
- Si un projet de Micromarché s'implantait dans votre quartier, seriez-vous intéressé-e ? Combien de fois viendriez-vous par mois, quels jours ? Quel serait le prix moyen de vos paniers ? Quels seraient vos critères privilégiés pour ce projet (exemple : la distance, le prix) ?
- Participeriez-vous à des ateliers autour du Micromarché : cuisine, découverte, visite de producteur-ric-e-s ?
- Seriez vous intéressé-e pour participer à un groupe de réflexion sur le projet ?





Une fois le réseau de participant-e-s constitué, pour favoriser leur appropriation du projet, il est possible de constituer des groupes de travail répartis sur différents thèmes liés au fonctionnement et à la gestion du projet. Ces groupes de travail forment ainsi le comité de pilotage pour le bon fonctionnement du projet.

Dans le cas d'ECOS, à partir de 2015, quatre groupes de travail ont été créés. Chacun était investi d'une mission particulière :

- Un groupe sur les lieux et produits : recherche de nouveaux produits et lieux de distribution...
- Un groupe sur l'implication des adhérent-e-s : liste des tâches des bénévoles, organisation des visites sur les sites des producteurs-rice-s, animation pendant les Micromarchés, création de scénarios de participations pour impliquer les bénévoles...
- Un groupe sur le développement du projet : outils à mettre en place, orientation, coopération, économie et fonctionnement du projet...
- Un groupe sur la communication : mise en place et participation à des événements pour présenter le projet, flyering, mise à jour des sites internet...

Pour bien fonctionner, chaque groupe de travail mettait en place un calendrier précis, des échéances réalisables, ainsi qu'une note d'intention pour chaque thématique. Dans chaque groupe, 1 ou 2 référent-e-s étaient désignés et un-e salarié-e d'ECOS était présent-e. A la fin de chaque rencontre de groupe, un compte rendu de réunion était alors réalisé afin de communiquer à l'ensemble des adhérent-e-s. Ces groupes de travail ont été les prémices de la structuration de la SCIC.





## LE TERRITOIRE, COMMENT LE CHOISIR ?

Avant d'ouvrir un nouveau Micromarché dans un quartier, il est nécessaire de bien connaître le territoire projeté, ses leviers, ses spécificités et ses freins. L'association qui anime le Micromarché doit également être bien identifiable ou identifiée sur ce territoire.

Une étude de marché réalisée au préalable est un bon indicateur, permettant de connaître les acteur-riche-s du quartier (qui peuvent être de bons relais de communication), mais également les projets de circuits courts de proximité déjà existants (présence de marchés de producteur-riche-s, d'AMAP, de ruches, etc.) pour vérifier la pertinence de créer un tel projet sur ce quartier. Cette étude permet aussi de créer des liens avec les acteur-riche-s du quartier.

Il est également préférable de contacter les acteur-riche-s du quartier en amont de l'ouverture pour faire en sorte qu'ils deviennent vos partenaires plutôt que des concurrent-e-s.

A Nantes, deux Micromarchés ont été prématurément fermés à cause d'un manque de participant-e-s :

- Le Micromarché au sein du café Au Petit Bonheur, dans le quartier du Breil, animé par le café associatif
- Le Micromarché dans le quartier Nantes-Nord, animé par l'association EmpowerNantes

Il est important de noter que ces deux quartiers sont des quartiers classés en zone urbaine sensible qui, selon l'Insee, sont "la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitant-e-s de ces territoires".

Dans ces deux cas, les ouvertures ont été précipitées du fait de l'engouement des associations animatrices et il n'y a pas eu de communication suffisante dans le quartier. Le manque de participant-e-s et, par conséquent, un volume de commandes faible n'ont pas permis de poursuivre ces Micromarchés dans ces quartiers. De plus, par leur éloignement géographique par rapport aux autres points de distributions, il était difficile pour les producteur-riche-s de livrer ces Micromarchés.





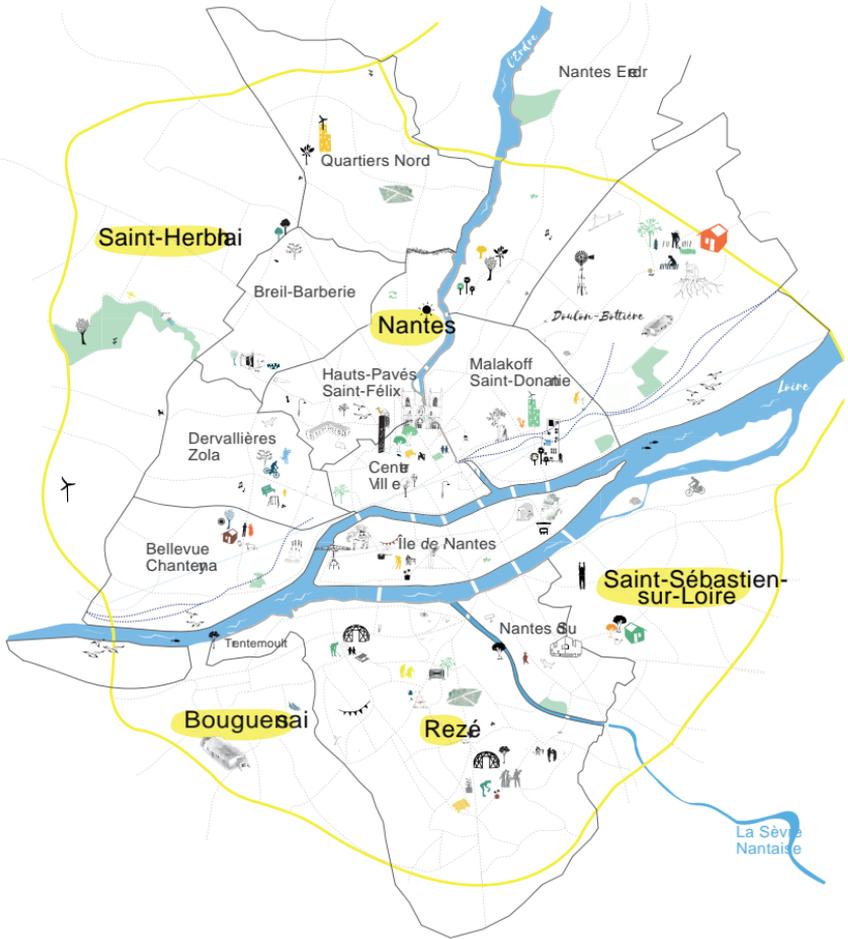
## Le cas de Nantes

La ville de Nantes, qui s'étend sur 65 km<sup>2</sup> sur les rives de la Loire et de la Sèvre, est divisée en 11 quartiers et possède une forte dynamique associative. Ce large territoire nécessite d'avoir des projets de proximité favorisant la vie de quartier et le bien-vivre ensemble. Par ailleurs, la proximité avec les fleuves fait de ses terres un territoire historique de productions maraîchères et on compte aujourd'hui encore plusieurs producteur-rice-s en périphérie de la ville. Nantes est une ville en pleine expansion et les questions de l'alimentation et de la participation citoyenne sont au coeur des problématiques actuelles.

Les Micromarchés s'inscrivent très bien dans cette dynamique puisqu'ils proposent des rendez-vous hebdomadaires ouverts à tou-te-s les habitant-e-s favorisant la vie de quartier.

Actuellement, le Micromarché dispose de 4 points de distribution actifs, répartis dans plusieurs quartiers de la ville de Nantes.







## COMMENT SONT CHOISIS LES QUARTIERS ?

Les quartiers ne sont pas choisis à l'avance par ECOS ou par la SCIC mais les points de distribution émergent et leurs dispositifs s'adaptent en fonction de :

- La demande de la part des citoyen-ne-s de voir un tel projet se développer sur leur quartier. Ces habitant-e-s, aidé-e-s d'ECOS, recherchent alors une association de quartier capable de porter ce projet dans le quartier.
- La demande d'associations du territoire de développer un tel projet au sein de leur structure pour proposer un nouveau projet à leur public ou élargir ce dernier, tout en s'appuyant sur un dispositif déjà expérimenté.

ECOS a communiqué tout au long du projet et a invité toutes les personnes intéressées par ce dispositif à venir l'expérimenter. Par ailleurs, un communiqué de presse à destination d'associations locales a été diffusé régulièrement pour multiplier les points de distributions.

Il est important ici de noter que les associations locales en charge de la distribution s'investissent dans le projet global. La plupart a d'ailleurs rejoint la SCIC actuelle, car ce nouveau projet leur demande un temps régulier sur toute l'année, nécessaire pour le bon fonctionnement du Micromarché. C'est pour cela qu'ECOS a, dès l'origine de l'ouverture de nouveaux Micromarchés, imputé une partie de son financement à ces associations afin de leur donner les moyens de faire ce travail.

Il est nécessaire d'adapter le dispositif en fonction du quartier et de l'association ou du lieu partenaire. C'est pourquoi les salarié-e-s de la SCIC reprennent, pour certains lieux, la gestion des Micromarchés, comme c'est le cas à La Maison Blanche et à La Grande Barge.

Cela permet de diminuer le temps de gestion pour le lieu accueillant, de communiquer sur le modèle de coopérative à l'ensemble des participant-e-s et de donner les informations sur les produits et producteur-riche-s.





**Extrait du communiqué de presse rédigé par ECOS à destination d'associations locales pour l'ouverture de nouveaux Micromarchés.**

« Le Micromarché cherche de nouveaux partenaires pour étendre son réseau coopératif (...)

Nous cherchons de nouveaux partenaires associatifs pour étendre le réseau coopératif au pays nantais. Nous cherchons également de nouveaux producteur-riche-s bios et locaux accessibles pour alimenter le réseau du Micromarché [...] À terme, le Micromarché deviendra une société coopérative d'intérêt collectif. Pour cela, adhérent-e-s, partenaires, producteur-riche-s et salarié-e-s doivent s'approprier le projet alimentaire bio et local qu'institue le Micromarché. Des formes d'organisation coopérative seront construites collectivement. Elles auront pour objectifs de rendre plus accessibles l'alimentation bio et locale, de développer l'éducation populaire coopérative ainsi que de participer à notre échelle à l'émergence d'une culture commune alimentaire écologique. »





## RENCONTRER DES PRODUCTEUR-RICE-S LOCAUX

L'objectif du Micromarché est de proposer un panier complet, qui met en valeur et rend accessible des productions locales, biologiques et artisanales.

Cependant la recherche de producteur-rice-s peut être longue et difficile, d'abord car la plupart possède déjà un réseau de distribution et n'a pas forcément la production nécessaire pour un nouveau projet, et d'autre part, il est nécessaire de leur proposer des volumes de commandes assez importants pour rentabiliser leur temps de travail et de déplacement. De plus, ce projet atypique demande un engagement de la part des producteur-rice-s et une implication dans son fonctionnement (notamment en devenant coopérateur-rice de la SCIC).

Avant de contacter des producteur-rice-s, il est nécessaire de connaître l'offre proposée sur le territoire et la demande des consommateur-rice-s. Pour favoriser une relation de proximité, la distance géographique entre le producteur-rice et le Micromarché doit être la plus réduite possible et, pour cela, il faut donc bien connaître les producteur-rice-s du territoire.

Il est possible, à ce stade de la recherche, de se rapprocher d'acteur-rice-s travaillant sur cette thématique (la Chambre d'agriculture, le GAB, Terroir 44, etc.) qui sont en lien avec les producteur-rice-s et peuvent leur présenter le dispositif lors de rencontres, formations, diffusions...

Certains de ces acteur-rice-s éditent également des guides pour trouver des producteur-rice-s près de chez soi qui peuvent être de bonnes ressources dans cette recherche.

Afin de développer l'offre dans les paniers et de travailler avec de plus en plus de producteur-rice-s, il est recommandé d'intégrer des nouveaux types de produits petit à petit.

Dans le cas d'ECOS, le panier de légumes a évolué au fil du temps pour proposer un ensemble de produits du territoire : pain, miel, huiles, légumineuses, jus, vinaigre... Ces ajouts se sont fait au fur et à mesure du temps, avec l'aide des consommateur-rice-s et des acteur-rice-s locaux.

Le démarchage a été important et il a été réalisé par les par-





ticipant-e-s du projet en direct sur les marchés (en lien avec le groupe de travail "Lieux et produits" cité page 30) et par ECOS en lien avec les acteur-rice-s ressources et les réseaux locaux.

Une fois les producteur-rice-s contacté-e-s, des visites sur leurs sites de productions peuvent être réalisées par les consommateur-rice-s pour aller à leur rencontre, voir les produits proposés, le lieu et les conditions de production et expliquer le projet plus en détail si besoin.

Avant d'intégrer les produits dans les commandes hebdomadaires du Micromarché, il est possible de proposer des dégustations ou des distributions tests et de sonder les participant-e-s. Ces dégustations peuvent être réalisées par l'association en charge du Micromarché ou par le ou la producteur-rice si le temps le permet.

Ce format permet de faire découvrir le produit et d'expliquer son histoire et renforce les liens entre producteur-rice-s et consommateur-rice-s.





## **RENCONTRER LES ACTEUR-RICE-S DU QUARTIER**

De même que pour les producteur-rice-s, ce projet ne peut se réaliser sans un réseau d'acteur-rice-s locaux. Ces acteur-rice-s interviennent selon leur coeur de métier sur différents axes du projet : la communication, la recherche de bénévoles, la création de nouveaux lieux de distribution, la recherche de nouveaux producteur-rice-s et de nouveaux produits...

### **Les acteur-rice-s relais de communication**

Ces acteur-rice-s peuvent être des structures institutionnelles et/ou privées (mairies de quartier, centres socio-culturels, commerces, associations, écoles/universités) qui comprennent bien la démarche du projet et deviennent des portes-paroles. Cela implique un temps d'échange et de formation afin de leur présenter le projet et le dispositif.

En fonction de leurs activités, des représentant-e-s de ces structures peuvent également être présent-e-s pendant la distribution des Micromarchés afin de communiquer sur leurs activités.

### **Les associations en charge de la gestion du Micromarché**

Ces structures s'engagent sur un an au minimum pour l'animation du Micromarché au sein de leur structure. Le Micromarché se déroule toutes les semaines, avec 2 semaines d'arrêts à Noël et environ 3 semaines pendant le mois d'août (ces arrêts sont à définir en fonction des activités de la structure d'accueil). Les associations participent activement au projet et elles sont garantes du fonctionnement de la distribution.

Les structures qui animent un point de distribution ne travaillent pas forcément autour de la question de l'alimentation, mais elles intègrent ce projet dans le coeur de leurs actions pour différentes raisons : la création d'un rendez-vous citoyen hebdomadaire, l'ouverture du lieu aux habitant-e-s, l'élargissement de leur public, etc.





### **Les structures pour trouver de nouveaux producteur-rice-s**

- La Chambre d'agriculture, qui peut proposer ce dispositif au sein des formations qu'elle anime auprès de futurs producteur-rice-s.
- La CIAP (Coopératives d'Installation en Agriculture Paysanne) qui aide à l'installation de futurs porteur-euse-s de projets.
- Terroir 44, un animateur d'un réseau de producteur-rice-s locaux.
- GAB, un réseau national animateur d'un réseau de producteur-rice-s en agriculture biologique.
- Des réseaux de producteur-rice-s locaux.





## COMMUNIQUER DANS LE QUARTIER

La communication du projet est primordiale. En effet, de nombreuses initiatives existent sur le territoire et il faut savoir utiliser les bons moyens de communication pour toucher son public. Elle se fait sur 2 échelles, à l'échelle du quartier dans lequel se déroule le Micromarché et à l'échelle du territoire de la métropole pour faire découvrir ce dispositif.

Les acteur-ric-e-s relais sont bien distinct-e-s pour chacune de ces 2 échelles.

ECOS prend en charge la communication globale du projet et aide les Micromarchés en fournissant les outils de communication (articles, affiches, flyers) et, en contrepartie, les associations qui animent un Micromarché doivent assurer la communication locale de leur Micromarché (campagne d'affichage dans le quartier, diffusion sur leurs outils de communication...).

Différents canaux de communication peuvent être utilisés :

- Des flyers et affiches dans des endroits bien identifiés et identifiables pour les habitant-e-s du quartier ;
- Des communiqués de presse à envoyer à la presse écrite, la radio, la télé ou la presse en ligne pour être diffusé sur ces médias ;
- Une newsletter auprès des adhérent-e-s d'ECOS et des associations et structures partenaires expliquant le projet et rappelant les dates clés ;
- Être référencé sur des sites internet, des cartographies d'initiatives locales et sur les réseaux sociaux (Facebook) d'ECOS et des partenaires ;
- Participer à des événements extérieurs pour présenter le Micromarché (marché de Noël, marché de l'économie sociale et solidaire...);
- Communiquer dans l'espace public, notamment près des lieux où se déroulent des Micromarchés, avec une signalétique appropriée ;
- Organiser des réunions publiques d'information avec des partenaires, des consommateur-ric-e-s et des producteur-ric-e-s potentiel-le-s ;
- Organiser des présentations du Micromarché lors de marchés de producteur-ric-e-s.





Différentes structures peuvent ensuite servir de relais de communication :

- Les Maisons de quartier
- Les équipes de quartiers, mairies de quartier
- Les médiathèques
- Les associations de quartier
- Le CCAS
- Des structures proposant des événements autour de l'alimentation locale (la Fraîch'attitude, la semaine du Développement Durable...)

Une grande partie de la communication se passe aussi pendant les Micromarchés, les participant-e-s doivent comprendre l'ensemble du dispositif (prise de commande, gestion, producteurs...) pour pouvoir en parler à leur entourage. Ils sont donc garants de ce fonctionnement et de sa communication à plus grande échelle car le bouche-à-oreille est souvent très efficace.

D'autres outils peuvent être développés, notamment pour améliorer la visibilité de certains points de vente, surtout les plus récents. Dans le cas du Micromarché du Grand T, ouvert en novembre 2019, la création de visuels et d'une signalétique spécifique à ce projet est en cours de création car, pour le moment, peu de gens sont au courant de l'existence de ce point de vente. Une présence dans les médias locaux est également la bienvenue afin de faire connaître le projet aux habitant-e-s du quartier.





## QUI FINANCE ? QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE ?

Quel modèle économique choisir ? Comment budgéter son projet ? La question du financement est primordiale pour assurer un fonctionnement pérenne.

La phase de lancement peut être longue, le recrutement et l'adhésion de nouveaux participant-e-s prend du temps, il est d'autant plus important d'avoir un financement solide pour initier l'action en toute sérénité et la faire perdurer sur le territoire. Selon la structuration - association, collectivité, entreprise privée - le mode de financement peut varier. Différentes sources existent : subvention publique, privée, mécénat, adhésions, cotisations, dons, prestations de services, activités annexes de la structure...

Dans le cas du Micromarché, les financements ont été variés et nombreux pendant tout le portage du projet au sein de l'Association ECOS, mais il est important de souligner que la nécessité de créer un lieu central, aujourd'hui La Grande Barge, comme lieu facilitant et regroupant les Micromarchés dans les quartiers, a été pensée dès sa construction.

Comme évoqué précédemment, le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) de la Ville de Nantes a été le premier financeur. Ce soutien a permis d'initier le dispositif avec la recherche des premier-e-s producteur-riche-s et les premières distributions de produits bios et locaux. Ce circuit court de proximité s'inscrit dans une logique de marché avec l'achat et la revente de produits bios et locaux. C'est pourquoi la nécessité de construire un modèle économique pérenne et viable dans le temps a émergé rapidement au sein d'ECOS. Ce projet a remporté en 2015 un soutien de la Fondation Daniel et Nina Carasso pour une durée de 3 ans. Cette visibilité à plus long terme a permis de se pencher sur le modèle économique tout en poursuivant les expérimentations sur le terrain.

En parallèle certaines activités annexes au Micromarché ont fait l'objet de financements, publics et/ou privés, notamment la création d'un livre de recettes avec les participant-e-s ou encore l'animation des ateliers cuisine.

Parmi les soutiens tout au long de son incubation au sein





d'ECOS citons la fondation Terra Symbiosis, la Région Pays de la Loire, le département Loire-Atlantique, l'ADEME, le CCAS de la ville de Nantes et la Fondation Daniel et Nina Carasso pour la structuration sur le long terme et l'édition de ce guide.

Ces soutiens ont permis de construire l'autofinancement du projet petit à petit dans une démarche collective et participative. Aujourd'hui, les Micromarchés, portés par la SCIC le Début des Haricots, tendent à être totalement financés avec la mise en place d'une marge sur la vente des produits et une cotisation solidaire pour chaque panier commandé.

Il est important de souligner que l'activité seule des Micromarchés n'est pas rentable aujourd'hui et ne permet pas de financer le temps de travail passé par le ou la salarié-e de la SCIC pour la gestion du projet. Cette activité s'intègre dans les actions portées par la SCIC, bar-restaurant La Grande Barge, et elle est supportée par ces activités. D'ailleurs, la création de ce lieu central, pensé dès l'amont du projet, est aujourd'hui nécessaire pour son bon fonctionnement. En effet, sans ce point de vente central, il aurait été impossible de faire durer les Micromarchés dans le temps d'un point de vue financier mais aussi logistique (livraisons, stockage, organisation des distributions). Pour consolider ce projet, il est également important de consolider les points de vente déjà existants plutôt que d'en créer des nouveaux.





## LE DÉROULÉ DU MICROMARCHÉ

Quelques points d'attention pour le bon déroulé du Micromarché le jour de la distribution...

Il a été décidé, au début du projet, d'organiser les Micromarchés le même jour, à la même heure, les jeudis soirs sur un créneau d'1h30, afin de faciliter les livraisons pour les producteurs-rice-s et la prise de commande. Avec l'évolution du projet et la création de la Grande Barge, les distributions peuvent maintenant se tenir sur d'autres créneaux, car il existe un lieu de stockage et les volumes sont plus importants.

### Réception et installation pour la distribution des commandes le jour j

Le jour J, quelques heures avant la distribution, il faut accueillir les producteur-rice-s qui livrent les produits frais (légumes, pains, fromages). Ce rôle peut être porté par l'association en charge de la distribution du Micromarché ou d'un de ses bénévoles.

Les autres produits (le sec et le vrac) sont livrés en grande quantité et stockés, d'abord dans les bureaux d'ECOS et maintenant dans les locaux de la Grande Barge, qui organise ensuite leurs livraisons sur les différents Micromarchés en partenariat avec Green Course, coursier à vélo.

Lors de cette livraison, les associations partenaires se chargent de vérifier les quantités globales afin d'anticiper les éventuels écarts entre les commandes et la livraison.

Ensuite, il faut prévoir un temps pour tout mettre en place, installer les différents espaces pour accueillir les participant-e-s et faciliter la distribution.

Pour un meilleur fonctionnement et une plus grande visibilité, il est nécessaire d'organiser l'espace en plusieurs postes : un poste pour les prises de commandes et les paiements, un autre pour la distribution des paniers et un dernier poste convivialité où les participant-e-s pourront s'asseoir, boire un café, etc.

Pour cela quelques achats sont à prévoir :

- Des tables et des chaises, prises en charge par l'association partenaire



- Au minimum une balance, prise en charge par ECOS puis par la SCIC
- Un ordinateur avec une connexion internet (sans connexion internet, il est possible de pré-remplir les commandes sur la plateforme et les valider dans un second temps, mais cela demande plus de temps), pris en charge par l'association partenaire
- Les papiers concernant la distribution et la prise de commandes (récapitulatifs des commandes, bulletins d'adhésion, bons de commandes)
- Une caisse avec un fond de caisse
- Du matériel pour écrire (cahiers, feuilles, crayons)
- Une planche à découper et un couteau
- Des recettes de cuisine et/ou des descriptions de légumes, en lien avec le contenu des paniers, peuvent également être mises à disposition des consommateur-riche-s pour les inspirer et leur donner des idées de repas.

La structure organisatrice aura également la charge de stocker les consignes de certains produits.





Aujourd'hui, de plus en plus de Micromarchés sont animés par des salarié-e-s de la SCIC, mais certaines distributions sont également animées par les associations partenaires et par des bénévoles qui sont là pour aider, informer, accueillir les nouveaux, curieux-ses et participant-e-s. Chaque consommateur-riche vient récupérer sa commande de manière autonome, puis remplit son panier et pèse ses produits.

L'association partenaire en charge du Micromarché, est financée par ECOS au début du projet et par la SCIC à hauteur de 3h de temps passé par semaine. Les consommateur-riche-s bénévoles s'engagent à aider à sa mise en place, pour cela des calendriers ou plannings de bénévolat peuvent être disponibles le jour de la distribution afin que tou-te-s puissent s'y inscrire. Un Micromarché dure environ 1h30 et la préparation s'effectue en un peu moins d'une heure à l'avance.

Les bénévoles peuvent s'impliquer pendant toute la durée du Micromarché ou seulement durant une partie.

La distribution est également le temps de l'information et de la compréhension globale du projet. Ce volet n'est pas assez développé sur les points de vente actuels des Micromarchés.

La présence de documents d'informations, ou de ce guide, permettra de transmettre au mieux les spécificités et le caractère innovant du projet.









### **3. LES PERSPECTIVES DU MICROMARCHÉ**

Quelles sont les spécificités du projet ?

Quels sont ses leviers ?

Quels sont ses freins ?

Aujourd'hui ?





## QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DU PROJET ?

Les spécificités du Micromarché sont multiples. Il se distingue d'un marché classique ou d'une AMAP sur de nombreux points :

- La **souplesse des commandes** qui s'adapte aux besoins et réalités de chacun-e : il n'y a pas d'obligation de commandes toutes les semaines et pas de montant imposé.

- Une **grande diversité dans les produits** proposés : l'ensemble du panier est complet et permet de cuisiner des produits sains et locaux. Cette diversité s'est construite au fur et à mesure du temps.

- Des **produits locaux** (à quelques exceptions près), au coeur du projet avec une limite de 100 km autour de Nantes pour les produits transformés et 50 km pour les produits bruts. Avec l'ouverture du bar et du restaurant au sein de la SCIC, le projet s'est rapproché de coopératives équitables et biologiques afin de proposer l'ensemble de la carte du bar et des produits du restaurant.

- Des produits issus de l'**agriculture biologique** uniquement en s'appuyant sur des labels et/ou des rapports privilégiés avec les producteur-riche-s et une transparence de leur part sur leurs modes de production et les rapports humains dans leurs entreprises.

- La création d'une **coopérative d'intérêt collectif** rassemblant consommateur-riche-s et producteur-riche-s et prenant en compte les intérêts de chacun-e.

- La création d'**emplois locaux**, utiles et qui améliorent la qualité de vie des habitant-e-s.

- Le **principe de solidarité** entre les consommateur-riche-s mais aussi avec les producteur-riche-s, les salarié-e-s et les associations partenaires.

- La **diminution de l'empreinte environnementale et des**





des déplacements, limitation des déplacements de producteur-rice-s avec la mise en place de tournées sur l'ensemble des lieux de distributions et la livraison à vélo pour transporter les marchandises entre les différents Micromarchés.

- La **réduction du nombre d'intermédiaires** pour plus de lien et de connaissance entre les consommateur-rice-s et producteur-rice-s.

- Une **implication solidaire** en fonction des possibilités de chacun-e et l'engagement des participant-e-s par l'adhésion à l'association ECOS puis à la coopérative Le Début des Haricots.

- Un **fonctionnement transparent et accessible** à tou-te-s.



## QUELS SONT SES LEVIERS ?

L'une des principales forces de ce projet a été la naissance de la SCIC Le Début des Haricots, un réseau alimentaire, original et participatif, sur la Métropole Nantaise.

Sous la forme innovante d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), cette entreprise solidaire et participative fusionne trois projets complémentaires autour de l'alimentation :

- Les différents Micromarchés ;
- La Grande Barge, sur l'île de Nantes, comprenant une épicerie de produits bios et locaux, un bar et un restaurant ;
- Et une programmation artistique et culinaire à La Grande Barge pour rendre vivante l'alimentation locale.

Les différentes actions du Début des Haricots sont de participer à la mise en place d'un système alimentaire durable sur le territoire de Loire-Atlantique, rendre l'alimentation vivante et conviviale, construire un réseau de distribution de produits bios et locaux en circuit-court, donner accès à une alimentation saine et biologique au plus grand nombre sur la métropole nantaise et créer du lien entre les différents acteurs de la filière alimentaire (producteur-rice-s, transformateur-rice-s, distributeur-rice-s, consommateur-rice-s).





## QUELS SONT SES FREINS ?

Avant la création de la SCIC et de La Grande Barge, le projet a rencontré quelques difficultés plus ou moins importantes :

- La **demande croissante** des consommateur-rice-s qui allait de paire avec la difficulté à trouver de nouveaux producteur-rice-s.
- Les problèmes de **frais de livraison** pour les producteur-rice-s car, plus il y avait de paniers livrés via le Micromarché et plus ce projet devenait un réel acteur local.
- L'**autogestion par les participant-e-s** était difficile, notamment en raison de la comptabilité importante liée au projet (encaissements et règlements, dépôts d'espèces et de chèques toutes les semaines, vérification des factures). D'un point de vue matériel, cette tâche nécessite un ordinateur avec une connexion Internet et un compte en banque, difficile à mettre en place à titre individuel. De plus, cela demande beaucoup de temps et de rigueur et ne peut pas être géré uniquement par des bénévoles. Certaines personnes en difficulté, sous tutelle ou curatelle, ne sont pas en capacité de gérer un budget. Pour les autres, la responsabilité semblait trop lourde.

La création de la SCIC a donc permis de régler en partie ces problèmes, mais l'une des plus grandes difficultés de ce projet reste la logistique et le stockage des produits.

D'autres freins sont apparus au fil du temps, la recherche de client-e-s, se faire une place sur le territoire actuel. En effet, la demande est de plus en plus forte, les mentalités évoluent et les consommateur-rice-s cherchent à se procurer plus de produits biologiques et locaux, on assiste à la création de projets assez similaires (magasins bios, systèmes de paniers, épicerie vrac) et donc à l'apparition de la concurrence. Il devient alors difficile de réussir à rester visible sur le territoire.

De plus, ce projet demande un investissement de la part des participants et une envie de consommer autrement, en privilégiant des produits du terroir et en remplaçant l'alimentation au coeur de ses dépenses, ce marché de niche rend la tâche encore plus difficile.





La création de nouveaux Micromarché dans la ville permet également d'améliorer certains points en :

- répartissant les frais de fonctionnement entre les usager-e-s (une seule commande pour l'ensemble des Micromarchés)
- diminuant les problèmes de stockage pour le Micromarché et de frais de livraison pour les producteur-ric-e-s. En effet, plus il y aura de paniers livrés via le Micromarché et plus ce projet deviendra un réel acteur local. Les frais de livraison pourront être divisés avec tous les Micromarchés et une livraison spéciale pourra être organisée le jour J par les producteur-ric-e-s.

Enfin, pour résoudre certains freins du projet, et travailler avec le réseau sur le territoire, ce projet a donné lieu à la création d'un projet de plate-forme mutualisée entre différents projets de circuits courts sur la métropole, le Kiosque Paysan.





## Le Kiosque Paysan

Le Kiosque Paysan est un projet collectif de plate-forme logistique mutualisée multi-acteurs de produits fermier locaux/bio, en construction depuis 2017 et dont la phase opérationnelle débutera en 2020.

Un projet de territoire innovant au service de l'Economie Sociale et Solidaire, d'une agriculture paysanne respectueuse de l'homme et de l'environnement, des circuits courts de proximité, et avec un fonctionnement démocratique.

Son objectif principal est de faciliter l'approvisionnement en produits biologiques et locaux de manière économique, écologique et sociale.

Ses autres objectifs :

- Construire un outil logistique au service des circuits courts de proximité
- Participer au développement d'une agriculture respectueuse des hommes et de l'environnement (agriculture paysanne et biologique)
- Promouvoir l'installation paysanne sur le territoire
- Faciliter l'accès à des produits locaux de qualité à l'ensemble des acteurs de la filière
- Optimiser l'efficacité économique (gain de temps et/ou d'argent pour le producteur / l'utilisateur sur le coût logistique)
- Diminuer l'empreinte environnementale (participer à la réduction du bilan carbone de la logistique des circuits courts).

texte de présentation extrait du site internet Terroirs44





## AUJOURD'HUI ?

### *L'actualité du printemps 2020*

Aujourd'hui, le Micromarché poursuit son développement à Nantes et cherche à s'adapter aux besoins des habitants. La gouvernance collective de la SCIC ouvre de nouvelles pistes de réflexions et permet d'affiner le dispositif.

La crise sanitaire du printemps 2020 a révélé un besoin de s'approvisionner localement et durablement. Le Micromarché est ainsi passé de 50 commandes par semaine réparties dans les lieux de distributions à 200 commandes par semaine. Cette situation aussi inquiétante qu'elle soit, a mis en lumière le bien fondé de ce projet collectif - les micromarchés dont la perennité était souvent interrogé, ont permis à ce projet de tenir la vague et bien plus encore ! L'apport de trésorerie des Micromarchés a permis de faire perdurer le modèle de la SCIC.

Le MicroMarché a dû adapter son fonctionnement pendant le confinement. Auparavant, les produits étaient pesés par les mangeurs ce qui créait une ambiance convivial lors de la distribution. Afin de respecter les gestes barrières, les paniers étaient préparés en amont pour les mangeurs. Ce nouveau système a permis de faire face à l'afflux de commandes. Au pic du confinement 230 paniers ont dû être préparés en une semaine.

### *Quelques chiffres*

A la suite du confinement, il existe 4 points de distribution ouvert :

- La Grande Barge, 8 rue Grande Biesse à Nantes (60 paniers par semaine en moyenne / 15 avant le confinement),
- Les Ateliers de la Ville en Bois, 21 rue de la Ville en bois à Nantes (50 paniers par semaine en moyenne / 5 avant le confinement),
- La Maison Blanche, 1 rue Bisson à Nantes (15 paniers par semaine en moyenne / 10 avant le confinement),
- Le Grand T, 84 rue du Général Buat à Nantes ( 15 paniers par semaine en moyenne / 5 avant le confinement)





Dans la coopérative, il y a 4 structures partenaires :  
l'Association ECOS, L'Association L'Acavale, Green Course et  
La Tricyclerie.  
et des partenariats avec l'association des Ateliers de la Ville en  
Bois, l'Atelier Fil et le Grand T.

Actuellement, 250 personnes gravitent autour du projet des  
MicroMarchés dont une trentaine sont membres de la  
SCIC.

Actuellement, il y a 140 commandes par semaine soit une  
moyenne de 1 500 commandes par an (35 commandes/se-  
maine avant le confinement).

Le panier moyen est actuellement de 40 € environ







# **ANNEXES FICHES MÉTHODOLOGIQUES**

Lexique appliqué au projet

La prise de commande sur Open Food France

Moyens de communication

Activités annexes au Micromarché

Les producteur-rice-s et produits

Gouvernance participative & collective

Les moyens d'accessibilité à des produits de qualité

Le montage de la SCIC





## ANNEXE 1

### LEXIQUE APPLIQUÉ AU PROJET

**Associations locales et partenaires** : associations qui animent les Micromarchés chaque semaine.

**Consommateur-rice-s** : personnes qui commandent et consomment les produits du Micromarché.

**Coopérateur-rice-s** : personnes ayant souscrit des parts au sein de la coopérative Le Début des Haricots.

**ECOS** : association créée en 2006, reconnue d'intérêt général dans le domaine de l'environnement. Elle a pour objet de "favoriser, développer et promouvoir des activités et rencontres transdisciplinaires en relation avec les problématiques écologiques. Elle se donne également la possibilité, par tous les moyens légaux, d'aider à l'organisation d'autres structures de même objet". Elle est à l'initiative du projet du Micromarché.

**La Grande Barge** : le bar-restaurant-épicerie du Micromarché. Lieu vivant et convivial de la SCIC Le Début des Haricots, situé au 8 rue Grande Biesse à Nantes.

**Le Début des Haricots** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) créée lors de l'Assemblée Générale Constitutive le 14 juin 2014. Cette SCIC regroupe à la fois le projet des Micromarchés, du lieu La Grande Barge, et d'autres projets liés au système alimentaire durable sur le territoire.

**Micromarché** : lieu de distribution de produits biologiques et locaux dans les quartiers. Il existe actuellement 5 points de distribution dans 5 quartiers nantais. Le Micromarché est animé par une association locale, du quartier où il est implanté.

**Participant-e-s** : à la fois consommateur-rice-s, producteur-rice-s, associations locales, les participant-e-s sont l'ensemble des personnes impliquées de loin ou de près dans le projet.





## ANNEXE 2

# LA PRISE DE COMMANDE SUR OPEN FOOD FRANCE

Au début du projet de Micromarché, les bons de commande étaient réalisés en interne par l'association chaque semaine en fonction des produits disponibles. Au fur et à mesure du temps et avec l'augmentation du nombre de Micromarchés, de producteur-rice-s et de commandes, il a fallu repenser cette gestion. A la suite de rencontres, ECOS a opté pour la plateforme Open Food France en 2016 afin de simplifier la gestion du projet.

Open Food France gère à la fois les commandes des consommateur-rice-s, et la gestion globale du projet.

### **Pour les consommateur-rice-s...**

Chaque semaine, la liste des produits disponibles est publiée permettant de faire son panier en ligne. Cette liste n'est accessible que pendant 4 jours afin d'avoir le temps de passer les commandes groupées auprès des producteur-rice-s. Les consommateur-rice-s n'ont qu'à sélectionner les produits de leur panier et le valider. Le paiement se fait à la réception des produits, pendant le Micromarché.

L'utilisateur a le choix des produits, du montant, n'est pas obligé de commander toutes les semaines et n'a pas d'engagement à l'année. Ce système permet de s'adapter aux réalités des personnes, d'assurer une sécurité de vente pour les producteur-rice-s tout en limitant le gaspillage et en promouvant une agriculture durable.

### **Et pour l'organisateur-rice...**

Toutes les commandes faites en ligne sont centralisées par la plateforme facilitant l'envoi auprès des producteur-rice-s.

Les produits frais sont livrés chaque semaine (fromages, pain, légumes). Les produits secs sont stockés et distribués sur les Micromarchés en fonction des quantités commandées.





## La plateforme Open Food France

Open Food France est une plateforme coopérative (gouvernée par ses utilisateurs) dont la mission est d'accompagner le changement d'échelle des circuits courts en France.

Cela passe par trois activités principales :

- Outiller les acteurs : nous mettons à disposition une place de marché open source.

- Analyser les modèles d'organisation des circuits-courts ainsi que leurs impacts sociaux, environnementaux et économiques, et fédérer une communauté apprenante de circuits alimentaires pour permettre des gains d'efficacité et l'essai-image des modèles les plus performants.

Nous avons publié sur ces thèmes de premiers articles, qui proposent une typologie des opérateurs de circuits courts et une grille d'analyse, pour contribuer à mettre en perspective les modes d'organisation.

- Lever les verrous technologiques qui aujourd'hui freinent le changement d'échelle des circuits courts, via un projet d'interopérabilité entre plateformes (Data Food Consortium) qui va notamment permettre de publier en open data et sous un format standardisé toutes les données relatives aux flux logistiques à venir cross-acteurs pour favoriser l'émergence de solutions logistiques mutualisées.

Texte extrait du site internet [www.openfoodfrance.org](http://www.openfoodfrance.org)





## ANNEXE 3

### MOYENS DE COMMUNICATION

Evolution des visuels, flyers et affiches du Micromarché...



*Logo de 2014*



*Logo de 2015*



*Logo depuis 2016*

**MICROMARCHÉ**  
PRODUITS BIOS DE PROXIMITÉ





## Marché à vocation sociale

Marché de proximité de produits locaux  
Légumes bio de saison et de qualité

## Circuit-court

# Micro-Marché

Quai Hoche-Île de Nantes  
Jeudis de 17h à 18h30



Vente de légumes bios,  
issus de la production  
locale

L'association ECOS, le  
CCAS et un collectif  
partenarial mettent en  
place un micro-marché de  
proximité.

### Modalités:

Règlement des paniers la semaine  
précédent la distribution.

### Conditions d'accès:

Réservé en priorité aux titulaires  
de la carte blanche ou ceux  
ayant un QF Caf inférieur à 592.  
En dehors de ces conditions,  
merci de nous contacter.

### Infos:

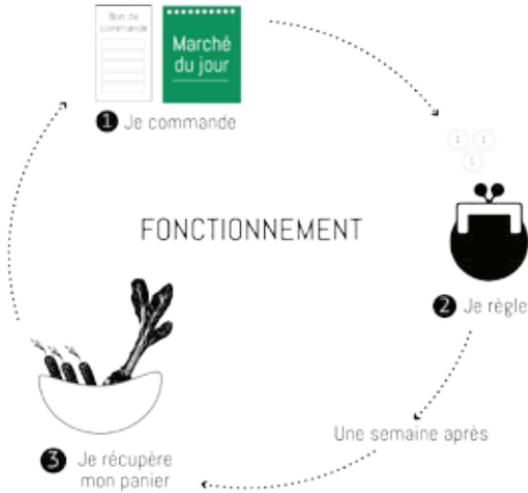
[micromarche@ecosnantes.org](mailto:micromarche@ecosnantes.org)  
09 80 97 89 21  
[ecosnantes.org/serre-hoche](http://ecosnantes.org/serre-hoche)

Permanences dans le hall de la  
Maison de l'île,  
2 rue C. Mériadec  
Les Jeudis de 16h30  
à 18h30



Flyer de 2013





*Schéma de fonctionnement utilisé en 2015*



# MICROMARCHE

## L'AVENIR DU MICROMARCHE

- augmenter les volumes de marchandises en ouvrant d'autres lieux de distribution,
- créer une coopérative des producteurs pour centraliser les commandes et gérer les livraisons du Micromarché pour une vente directe réelle,
- installer un magasin à Nantes pour cette future coopérative

## QUEL EST LE RÔLE DE L'ASSOCIATION ECOS ?

Actuellement, ECOS travaille sur le montage de la coopérative des producteurs biologiques avec le GAGAA et Terrours 44.

ECOS poursuit la gestion et le développement des lieux de distribution avec les associations de quartier.

### Action en cours :

Micromarché à Beaulieu avec l'association l'ALCAVALE et recherche de partenaires pour le Clos Toreau.

## LES PRODUCTEURS

- Oser Forêt Vivante : chantier d'insertion à Rezé
- O.C.E.A.N. : chantier d'insertion à Couffon
- Pain Virgule : SCOP au Landreau
- Pinoua : ferme à Oudon
- La Coccinelle : Ferme à Saint-Mars de Courtais

## SOUTENIR LE MICROMARCHE

- Faites vivre le Micromarché en venant commander chaque semaine.
- Faites vivre le Micromarché en participant au fonctionnement (la distribution, enregistrement des commandes)
- Participez à des réunions de travail sur l'évolution du Micromarché.



Association loi 1901  
4 place du Muguet nantais - 44200 NANTES  
09 80 97 89 21 - contact@ecosnantes.org  
ECOS est financé par la fondation Carrasso.

## FILIAIRE INNOVANTE

### Vente directe

### Circuits-courts

### Agriculture biologique

### Economie sociale et solidaire

CONTACT :  
09 80 97 89 21  
micromarche@micromarche.org

Flyer de 2014 (recto)

## QU'EST-CE QUE LE MICROMARCHÉ ?

Le Micromarché est une démarche innovante c'est à dire expérimentale et évolutive.

Il se situe entre une AMAP et un marché classique.

Le micro marché a pour but de rapprocher les producteurs et les consommateurs pour leur permettre d'échanger.

Actuellement, chaque lieu de distribution est géré par une association loi 1901 qui travail dans le quartier.

Les marchandises sont vendues à prix coûtant, donc dans les conditions de la vente directe c'est à dire sans intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Le micro marché offre une autre manière de consommer, plus citoyenne et responsable. C'est pour cette raison qu'adhérer au Micromarché nécessite votre participation.

## HISTOIRE DU MICROMARCHÉ

Le premier Micromarché a eu lieu en juin 2013. L'idée a été proposée par le CCAS centre ville de Nantes et l'association ECOS a été choisie pour le mener à bien. Pour donner aux personnes à faible revenu un accès à des produits frais de qualité (biologique) et à un prix raisonnable.

Objectif de départ : créer une association d'habitants pour gérer les commandes et la distribution. Au départ, le micro marché était réservé à des personnes dont le quotient familial ne dépassait pas 592€.

Puis devant la demande, un deuxième plateau a été instauré de 820€.

En fin d'année 2014, il a été décidé d'ouvrir le micro marché à tout le monde pour créer de la mixité sociale et augmenter le nombre d'usagers.

## COMMENT FONCTIONNE LE MICROMARCHÉ ?

Une fois par semaine > commande et distribution :

- Pas d'obligation de commander chaque semaine et choix parmi une liste de produits sans minimum d'achat.
- Commande à passer et à régler une semaine à l'avance, retrait du panier la semaine suivante.

## ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### COMMENT LE MICROMARCHÉ EST FINANCÉ ?

Les frais de livraison et de gestion ne sont pas directement répercutés sur le prix des marchandises.

### COTISATIONS SOLIDAIRES

En fin d'année 2013, décision avec les usagers d'instaurer une cotisation solidaire forfaitaire en fonction des revenus.

Par souci de solidarité et d'égalité, la cotisation solidaire est désormais appliquée suivant un pourcentage fonction des revenus sur le prix de chaque panier.

Les cotisations solidaires servent à financer une partie du fonctionnement et les livraisons.

Le Micromarché nécessite une part de bénévolat pour permettre des prix raisonnables.

### ADHESION OBLIGATOIRE

Pour accéder au micro marché, l'adhésion à l'association est obligatoire.

Chaque usager est invité à participer au fonctionnement.

Flyer de 2014 (verso)



# MICROMARCHÉ

## PRODUITS BIOLOGIQUES EN CIRCUITS COURTS - COURTS

Panier de produits  
biologiques, locaux et de saison

Les jeudis

17:00-18:30

Maison de quartier de l'île  
2 rue Conan Mériadec - 44200

Commande groupée de produits  
auprès des producteurs locaux

**OUVERT À TOUS**



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

- choix des produits en fonction de la saison (pain, oeufs, légumes...)
- choix du montant
- pas d'engagement
- cotisation solidaire en fonction des revenus
- implication des usagers dans la distribution et le fonctionnement
- organisation d'ateliers cuisine végétarienne et de saison
- favoriser l'économie locale et la solidarité

contact : [micromarche@ecosnantes.org](mailto:micromarche@ecosnantes.org) - 09 80 97 89

*Flyer de 2015*





# MICROMARCHÉ

PRODUITS BIOS DE PROXIMITÉ



## NOS ENGAGEMENTS\*

- Des produits bios et locaux
- Choix des produits
- Des prix attractifs et solidaires
- Au plus près de chez vous
- Dans un esprit coopératif
- Sans engagement



contact@micromarche.fr  
www.micromarche.fr  
www.ecosnantes.org

\*N'hésitez pas à consulter le site internet pour suivre les actualités et en savoir plus sur le projet

*Flyer de 2016*



NOTRE  
FONCTIONNEMENT



COMMENT VOUS  
IMPLIQUER ?

- 
- Participation au fonctionnement
- 
- Réflexion autour du projet

LES PLUS

- 
- Apéros conviviaux
- 
- Cours de cuisine
- 
- Visite chez les producteurs
- 
- Dégustation

*Schéma de fonctionnement utilisé en 2016*



## ANNEXE 4

### ACTIVITÉS ANNEXES AU MICROMARCHÉ

Depuis la création du projet, plusieurs activités annexes ont été mises en place par ECOS et les associations en charge des animations du Micromarché. Ces activités abordent de près ou de loin l'alimentation et sont nécessaires pour parvenir aux objectifs et rendre accessibles des produits de qualité à tout type de personne.

Voici une liste non exhaustive des différentes activités annexes qui ont été proposées au fil du temps :

- Des **ateliers de cuisine** qui ont pour objectifs de faire connaître les légumes des paniers, de donner des idées, de cuisiner avec des produits de saison et de sensibiliser les consommateurs-rice-s à des notions d'alimentation plus saine ;

- Des **dégustations** organisées par les producteurs-rice-s pour que les consommateurs-rice-s puissent les rencontrer et découvrir leurs produits ;

- Des **visites de sites de producteur-rice-s** pour faire comprendre le cycle et les conditions de production, la réalité du terrain. Il était cependant assez difficile d'organiser ces visites sur les sites de production car ils se trouvent souvent en périphérie de la ville et peu accessibles en vélo et/ou en transport en commun ;

- La réalisation d'un **livre de cuisine participatif**, un objet collectif, dans lequel sont rassemblées les recettes de chacun-e (des recettes souvent à base de produits proposés sur le Micromarché) ;

- L'animation d'**ateliers de jardinage** et l'organisation de **trocs de graines** par ECOS pour travailler sur l'ensemble du cycle de production ;

- **Inviter d'autres associations** à présenter leurs activités pendant les distributions, activités liées de près ou de loin à l'alimentation : sensibilisation autour du gaspillage, des dé-





chets, de l'économie locale, etc. Cela permet aux consommateurs de découvrir ces sujets plus en détail et de, pourquoi pas, s'investir dans l'une de ces associations.

Aujourd'hui, l'ensemble de ces activités annexes a lieu au sein du lieu La Grande Barge qui propose également une programmation culturelle et artistique : débats, projections, conférences, concerts, des cafés installations de producteurs...





Recettes  
Végétariennes  
à Chiche  
à Chiche



## ANNEXE 5

### LES PRODUCTEUR-RICE-S ET PRODUITS



Fidèle à la démarche coopérative et transparente, l'ensemble des produits des Micromarchés sont en provenance directe de producteur-rice-s locaux et inscrits dans une démarche durable et de qualité.

Voici la liste complète ci-dessous, par type de produit (les kilomètres indiquent la distance par rapport à Nantes) :

#### **Aromates et condiments**

La Safranerie, Huiles, Tremblay (49) 80 km

ID Bio, Sel, Rivesaltes (88) 800 km

Thierry Gallais, Sels, Moutarde et Salicornes, L'Épine (85) 85 km

#### **Bières et cidres**

Les Landes du luquet, Cidres, Vay (44) 45 km

Brasserie Philmore, Bières, Rezé (44) 3 km

Brasserie du Pays de Retz, Bières, Legé (44) 42 km

Tri Martolod, Bières, Concarneau (29) 220 km

**Boissons sans alcool**  
La Loère, Cola et Limonade, Tours (37) 215 km

**Céréales et légumineuses**  
ID Bio, Riz, Rivesaltes (88) 800 km  
GIE légumes secs bio de Vendée, Légumineuses, Saint-Denis-la-chevasse (85) 51 km  
Le Domaine de Beaujeu, Riz, Arles Camargue (13) 915 km  
La Ferme Ty R'nao, Pâtes, Sainte-Anne-sur-Vilaine (35) 80 km  
Thierry Bonnier, Sarrasin, Pois cassés, Pouancé (49) 80 km

**Boulangerie**  
Pain Virgule, Pains, Brioches et Farines, Le Landreau (44) 25 km  
La Ferme Ty R'nao, Farines, Sainte-Anne-sur-Vilaine (35) 80 km

**Cosmétiques**  
Le Havre des Sens, Savons et Shampoing, Oudon (44) 32 km

**Délices salés**  
Terra Libra, Coulis de tomates, Lait de coco...Betton (35) 130 km  
Saldac, Chips de banane, Montélimar (26) 800 km





### **Crèmerie et œufs**

Fromagerie du vignoble nantais, Yaourt et Fromages, Le Bignon (44) 14 km

Les paysans fromagers nantais, Fromages et beurre, Campbon (44) 50 km

Maxim Hupel, Gaec Chênes rives, Oeufs, Soudan (44) 65 km  
La Ferme du Chaudron, Fromage de Brebis, Saint Père en Retz (44) 45 km

### **Délices sucrés**

Le très petit jardin, Sirops, Saint-Anne-sur-Vilaine(35) 88 km

Esat du Val de Vay, Établissement et service d'aide par le travail, Jus de fruits et Confitures, Vay (44) 45 km  
Le Rucher de Lucie, Miel, Guenrouet (44) 55 km  
Les Cueillettes d'Annette, Compotes, Sirops et Confitures, Coueron (44) 10 km  
Saldac, Chocolat, Montélimar (26) 800 km

### **Fruits**

La ferme des baux, Poires et Pommes, Saint-Herblon (44) 45 km

### **Graines**

Thierry Bonnier, Lin, tournesol, Pouancé (49) 80 km

### **Légumes**

Fabien Cosnet, Champignons, Martigné Ferchaud (35) 82 km

Oser forêt vivante, chantier d'insertion, Légumes, Rezé (44) 8 km

Sandra et Matthieu GILBERT, Légumes, Chavagnes-en-Paillers (85) 50 km

Esat du Val de Vay, Établissement et service d'aide par le travail, Vay (44) 45 km

### **Terrines**

Conserverie Hennequin, Terrines de la Mer, Ile d'Yeu (85) 92 km

Le très petit jardin, Pestos, Saint-Anne-sur-Vilaine(35) 88 km

### **Thés, cafés et tisanes**

Le très petit jardin, Tisanes, Saint-Anne-sur-Vilaine(35) 88 km

Emoqui, Café, Sucé sur Erdre (44) 8 km





### Vins

Domaine du Haut Planty,  
Vins naturels, Le Landreau  
(44) 25 km

Loïc Mahé, Savennières  
et Anjou, La Possonnière  
85 km

Domaine des Hautes  
Noelles, Muscadet et cu-  
bis, Saint Léger les Vignes  
(44) 20 km

Thibault Stephan, Vins  
naturels, Montreuil Bellay  
125 km

### Viande

Pierre Jaunasse, Boeuf

Salers, Ligné (44) 27 km

Gaec du bas verger, Co-  
chon, Saint-Mars-de-Cou-  
tais (44) 23 km

La Ferme Ty R'nao, Veau,  
Sainte-Anne-sur-Vilaine  
(35) 80 km





## ANNEXE 6

# GOVERNANCE PARTICIPATIVE & COLLECTIVE

Méthodologies de valorisation de la participation par le collectif.

Expérimentation d'une méthode coopérative pour le Micromarché.

Objectif :

Les Micromarchés proposent une alimentation bio et de proximité aux habitant-e-s d'un quartier, en particulier pour les personnes à faibles ressources financières. Pour pérenniser le projet et l'autonomiser d'ECOS, une marge a été appliquée sur les produits. Cette marge couvre le budget nécessaire pour qu'un-e salarié-e assure la distribution des produits de la coopérative à ses adhérent-e-s. La marge de 12,5 % que le collectif a décidé d'appliquer rapproche les prix du Micromarché de ceux des marchés classiques. Parallèlement, les tâches du Micromarché sont assurées par des salarié-e-s d'ECOS et des bénévoles adhérent-e-s.

Dans un premier temps, une méthode coopérative pour le Micromarché pourrait permettre aux Micromarchés de se stabiliser financièrement en ne mobilisant à terme qu'un-e salarié-e. Cette méthode devrait favoriser l'implication individuelle des adhérent-e-s en leur proposant de s'investir dans les actions et les décisions.

### 1ère étape : la participation interne

\* L'animation par un-e salarié-e

La marge de 12,5 % appliquée aux produits du Micromarché permet la rémunération d'un-e salarié-e pour 3h par semaine. Un Micromarché dure 1h30 et la préparation s'effectue en un peu moins d'une heure à l'avance (affichage, réception et dépeu des produits). Si nous ajustons précisément le travail fourni aux comptes, dans la perspective de l'autonomie du Micromarché, cela laisserait une demi-heure à consacrer aux divers tâches restantes comme la prise de commandes aux producteur-riche-s, la conception de l'affichage et de la com-





munication, la gestion des comptes. Or ces tâches requièrent pour le moment entre 4 et 7 heures de travail hebdomadaire.

Pour remédier à ce problème nous pourrions :

1- Faire évoluer la gestion du Micromarché pour qu'elle prenne moins de temps : faciliter la prise de commandes et la gestion des comptes, éventuellement permettre une part de gestion en ligne, etc.

2- Impliquer les adhérent-e-s dans la gestion de ces tâches  
Ainsi, les salarié-e-s qui gèrent les différents Micromarché pourraient à la fois assurer leur bon déroulement et favoriser la convivialité de la coopérative en organisant des activités annexes (cuisine, culture, éducation populaire, etc.)

\* Des actions à rétribution collective

Les adhérent-e-s des différents Micromarché doivent pouvoir s'impliquer dans ce projet coopératif en fonction de leur volonté et de leurs capacités. Leur participation peut avoir différents objectifs :

- Prendre des décisions collectives démocratiques
- Faire vivre la convivialité du Micromarché
- Gérer le Micromarché
- Étendre le Micromarché
- Faire diminuer les coûts du Micromarché

Un questionnaire sera diffusé aux adhérent-e-s pour savoir dans quelles mesures ce type d'investissement serait souhaité.

\* Des actions à rétribution individuelle

Pour mobiliser leurs adhérent-e-s, certaines coopératives leur imposent une participation minimale en temps (2h45 pour la coopérative de Brooklyn). C'est une possibilité mais elle semble peu adaptée à l'ambition de permettre à tous les publics, et particulièrement les plus précaires, de participer au Micromarché. Dans le fonctionnement actuel du Micromarché, on estime nécessaire que chaque adhérent-e participe deux fois minimum par an à la distribution.

La participation à ce projet produit en elle-même des rétributions symboliques individuelles aux adhérent-e-s : sociabilité, convivialité, engagement citoyen, mise en acte de valeurs écologistes, etc.

Nous pourrions envisager de favoriser l'implication individuelle des adhérent-e-s par des rétributions individuelles matérielles comme des dons de produits ou la réduction de la marge ap-





pliquée au panier de la semaine ou encore la distribution de bons d'achats, par exemple.

Si nécessaires, ces rétributions matérielles pourraient s'appliquer lorsqu'un-e adhérent-e réalise des tâches laborieuses et qui produisent peu de rétribution symboliques (prise de commande, gestion des comptes, des adhésions, etc.). Elles pourraient aussi s'appliquer lorsque qu'un-e adhérent-e réalise une tâche longue à forte rétribution collective.

## **2ème étape : l'élargissement de la participation au réseau**

\* Développement du projet coopératif : ressources participatives et autres financements

L'auto-financement du Micromarché se restreint à son animation conviviale et sa gestion. Pour développer le projet, deux types de ressources peuvent être mobilisées :

1- Les ressources participatives : les adhérent-e-s seront invité-e-s à participer au développement du projet coopératif (nouvelles associations partenaires, nouveaux producteurs, nouvelles actions coopératives, communication, facilitation des tâches administratives, etc.). Pour cela, tout ce réseau doit pouvoir s'organiser pour discuter, prendre des décisions et agir en conséquence. Le fonctionnement coopératif et les valeurs du Micromarché impliquent d'organiser la prise de décision démocratique. Les salarié-e-s pourraient l'organiser...

2- Les subventions publiques ou privées : pour animer et organiser le développement du projet coopératif, des subventions seraient utilisé-e-s pour financer des salarié-e-s. Le développement pourrait être entièrement assuré par les adhérent-e-s mais son succès serait moins certain. Les subventions au projet pourraient aussi donner lieu à une forme d'implication avec d'autres partenaires extérieurs (collège de partenaires extérieurs?).

\* Services aux producteur-rice-s

Les participant-e-s à la coopérative (salarié-e-s et adhérent-e-s) pourraient organiser des services à destination des producteur-rice-s. Nous pourrions participer à des chantiers collectifs sur les lieux de production en échange de dons ou de réduction du prix d'achat des produits. Nous pourrions aussi organiser les livraisons de produits des producteur-rice-s les plus proches à l'aide de triporteurs ce qui diminuerait le prix d'achat des produits.





\* Convivialité et communication externe

Les participant-e-s à la coopérative pourraient la faire connaître en organisant des événements conviviaux (cuisine, culture, éducation populaire, etc.) en dehors de leur Micromarché. Faire connaître le projet de cette manière pourrait donner envie d'adhérer ou même d'ouvrir un Micromarché dans sa propre association.

Les participant-e-s pourraient également organiser la communication du Micromarché à l'extérieur par la réalisation d'affiches et de flyers ainsi que leur distribution.

**3ème étape : un système d'échange coopératif entre adhérent-e-s et collectif ?**

Evoluer vers un système de comptabilité de la participation n'est pas nécessaire pour le projet en lui-même. Si la coopérative fonctionne, elle peut tourner en vase-clos. En revanche, si d'autres acteur-ric-e-s aux valeurs similaires souhaitent adopter le même fonctionnement, il pourrait être intéressant de trouver un système de comptabilité pour pouvoir échanger du temps passé sur une action (jardinage, construction, livraison, distribution, etc.) directement avec des produits consommables. Une unité de compte à l'action et pas au temps serait préférable car elle éviterait toute confusion avec le salariat. Différents statuts permettraient aux individus de contribuer au collectif. Ils y développeraient à la fois leur intérêt individuel et les intérêts communs.

Entre le Système d'Echange local et la monnaie locale :

- Des adhérent-e-s-coopérateur-ric-e-s
  - Des salarié-e-s
  - Des producteur-ric-e-s
  - Des partenaires
- Un réseau basé sur des valeurs écologiques, démocratiques et solidaires





## **ANNEXE 7**

# **LES MOYENS D'ACCESSIBILITÉ À DES PRODUITS DE QUALITÉ**

Le projet cherche à rendre tous ces produits locaux accessibles au plus grand nombre de personnes et ce à travers différents aspects :

- En réduisant la distanciation géographique en réduisant les distances entre le lieu de production, les points de vente et les consommateur-rice-s, en favorisant une alimentation plus saine, moins polluante et en développant plus de liens entre les producteur-rice-s et les consommateur-rice-s ;

- En réduisant la distanciation cognitive en rendant accessibles des produits de qualité biologiques, locaux et de saison, pour tout type de public, en initiant une réflexion autour des circuits-courts en ville et en développant des points de vente directs urbains (rationalisation des déplacements, diversification des publics, démarche environnementale, contre le gaspillage alimentaire...), mais également en facilitant la réappropriation de l'alimentation (consommation de produits de qualité, ateliers de cuisine) et en permettant une meilleure connaissance du système alimentaire, du fonctionnement, des acteur-rice-s de manière transparente et visible ;

- En réduisant la distanciation économique en limitant le nombre d'intermédiaires dans le système alimentaire, en développant un projet d'économie sociale et solidaire sur un territoire, viable économiquement pour chaque acteur-rice et en repensant les modalités d'investissement et de partage entre les usager-e-s ;

- En réduisant la distanciation sociale en favorisant la mixité sociale en proposant un projet ouvert à tou-te-s dans des zones urbaines, en facilitant la réinsertion sociale et professionnelle par la présence, l'écoute, le conseil et l'investissement des usager-e-s, de l'Association ECOS et des partenaires sociaux dans le projet, en sensibilisant les producteur-rice-s à l'impor-





tance et à la pertinence, sociale et économique, du développement de liens entre producteur-rice-s et consommateur-rice-s sur un même territoire et en favorisant la création d'emplois locaux ;

- Et en réduisant la distanciation politique en proposant un système plus démocratique et transparent dans son fonctionnement, en favorisant l'implication citoyenne dans le fonctionnement du système et en favorisant la rencontre entre les consommateur-rice-s, les producteur-rice-s et les acteur-rice-s pour une meilleure compréhension des réalités et des attentes de chacun-e ;

De plus, ce projet participe également à améliorer des problématiques plus globales, telles l'amélioration de la santé nutritionnelle des populations notamment en situation de précarité, le développement d'une agriculture et consommation responsable, la réduction de l'impact de l'agriculture sur l'environnement (transport, intrants, pesticides, gaspillage...) et la préservation de la biodiversité.

Des ateliers cuisine autour de la cuisine végétarienne, la cuisine zéro déchet sont organisés au cours de l'année pour les adhérent-e-s.

Enfin, le projet participe également à la structuration d'un système alimentaire durable en lien avec les filières alimentaires existantes à l'échelle locale (GAB44, Terre de liens...) afin de proposer un projet viable économique pour les consommateur-rice-s et les producteur-rice-s. Indirectement il participe à l'accroissement des surfaces agricoles biologiques sur le territoire régional et à la diversification de la production.





## ANNEXE 8

# LE MONTAGE DE LA SCIC

Les schémas ci-dessous représentent l'évolution du projet et les changements attendus avec la structuration, d'une association à une Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

Ils ont été réalisés à destination des participant-e-s pour transmettre et expliquer cette transformation. Ils présentent ainsi 3 axes du projet, le modèle économique, associatif et la logistique actuels et à atteindre.

ECOS a également fait appel à l'Urscop, l'Union Régional des SCOP et SCIC de l'Ouest, pour accompagner la transition, le changement de structuration et la mise en place de la gouvernance coopérative.

L'Urscop a accompagné le projet au travers de 4 demi-journée de travail avec les coopérateurs. Le processus s'est étalé sur une durée de 6 mois de Janvier à Juin 2017. Des ateliers de concertation ouverts à toutes les personnes souhaitant rejoindre la SCIC ainsi que des réunions de travail avec les membres les plus actifs du projet ont été mis en place pendant cette période.

L'Urscop a apporté son aide dans la rédaction des statuts et leur formulation d'un point de vue juridique.



## LÉGENDE



Producteurs adhérents de la SCIC



Paiement des commandes par les adhérents : produits + cotisation solidaire + adhésion annuelle.



Producteurs coopérateurs de la SCIC.



Paiement des commandes par les coopérateurs : produits + cotisation solidaire + achat d'une ou plusieurs parts de la SCIC.



Membre de la SCIC, adhérent ou coopérateur.



Paiement des commandes par les coopérateurs : produits + cotisation solidaire + achat d'une ou plusieurs parts de la SCIC + implication bénévole.



Compte de la SCIC.



Retour des paiements (produits + cotisations solidaires) au compte de la SCIC.



Bénéfices de la SCIC.



Achat des marchandises auprès des producteurs (89% du prix de vente des produits)



Point de vente central et siège social de la SCIC.



Achat des marchandises auprès des producteurs (89% du prix de vente des produits + frais de livraison)



Micromarché Maison Blanche (Gare Maritime), Animé par l'espace de Co-working Maison Blanche.



Paiement des associations partenaires animant les micromarchés. (3h/semaine à 15€/h)



Micromarché Maison de Quartier de l'île (Vincent Gâche). Animé par la Nizanerie.



Paiement des associations partenaires animant les micromarchés et assurant une partie des livraisons. (3h/semaine à 20€/h)



Micromarché Espace Animation Beaulieu (Beaulieu). Animé par l'Acavale.



Mise en réserve des bénéfices de la SCIC.



Associations partenaires.



Réinvestissement dans la SCIC + retours aux salariés.



Trajet des produits, des producteurs aux adhérents.



Retour financier aux coopérateurs (producteurs, membres et associations partenaires).

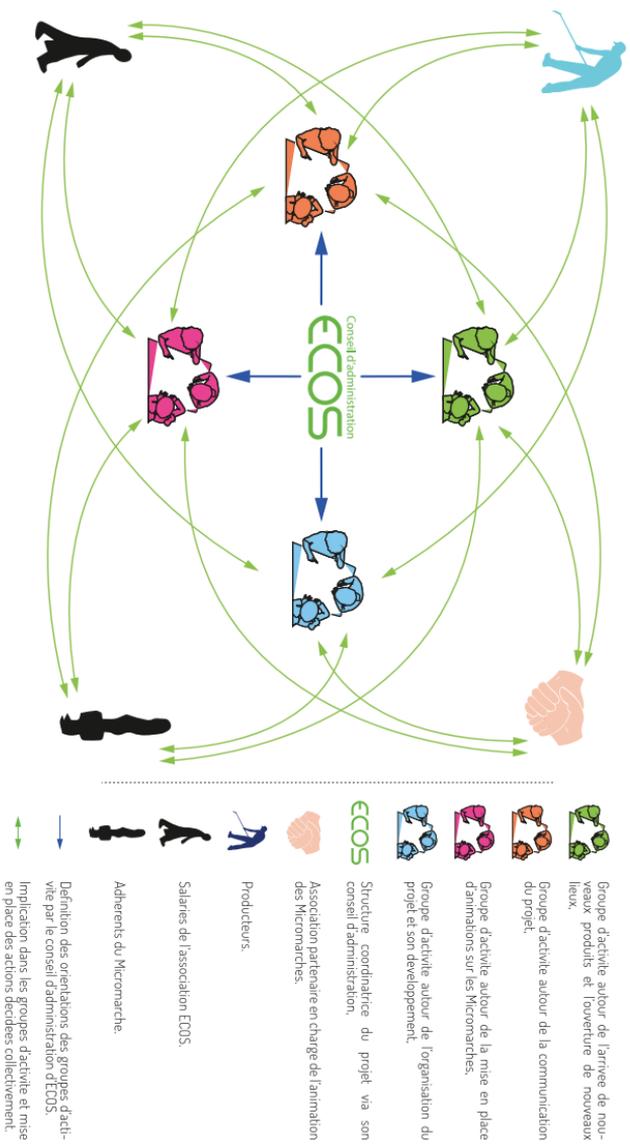


Animation des micromarchés par les associations partenaires.

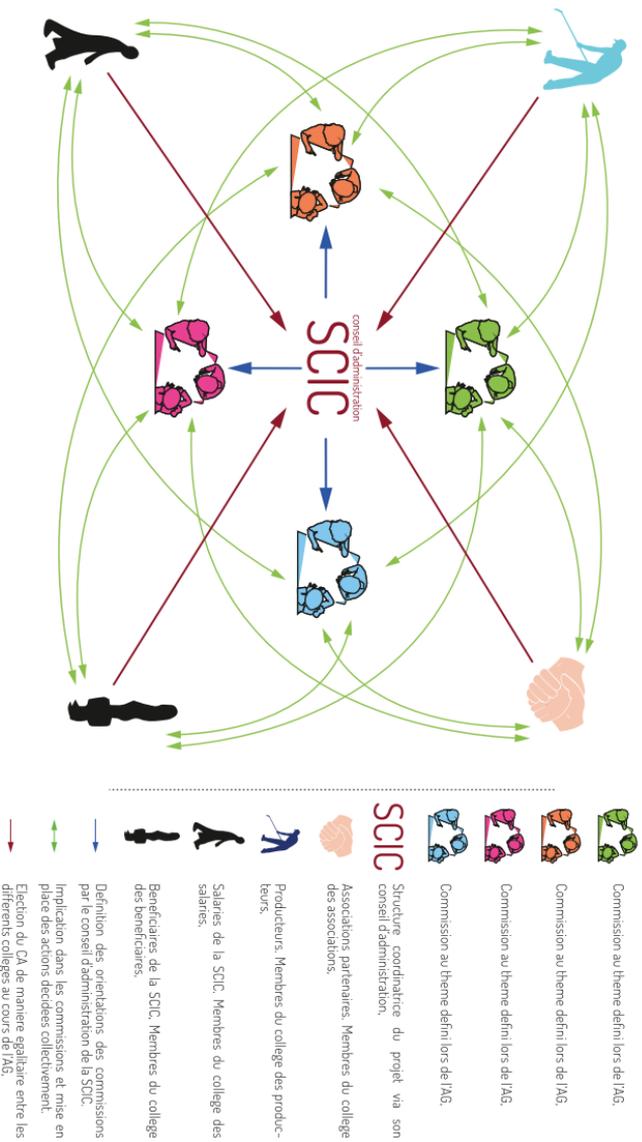


Retour financier et non financier aux coopérateurs (producteurs, membres et associations partenaires).

## SCHEMA DU FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF ACTUEL



## SCHEMA DU FONCTIONNEMENT COOPERATIF FUTUR



### LÉGENDE

Commission au theme defini lors de l'AG.

**SCIC**  
Structure coordinatrice du projet via son conseil d'administration.

Associations partenaires. Membres du college des associations.

Producteurs. Membres du college des producteurs.

Salaries de la SCIC. Membres du college des salaries.

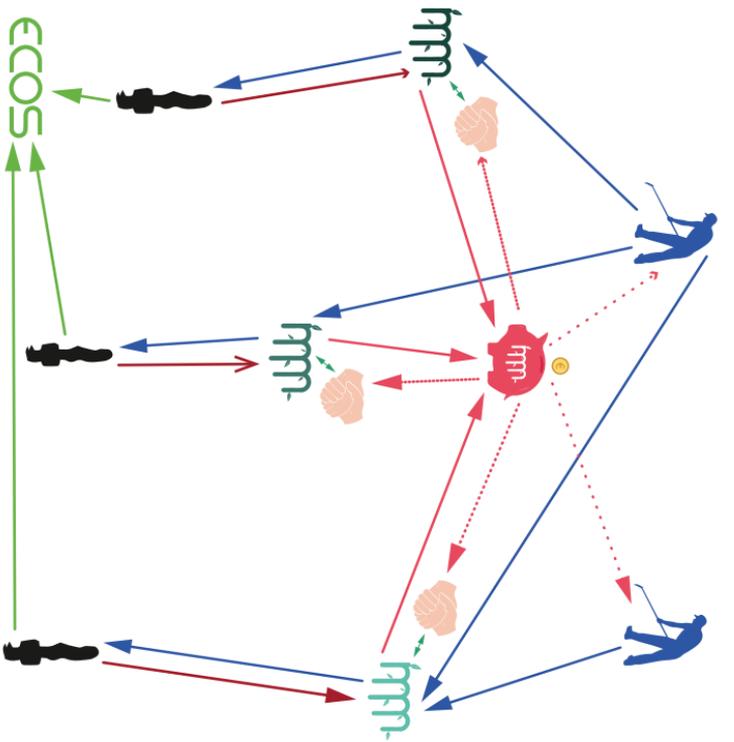
Beneficiaires de la SCIC. Membres du college des beneficiaires.

Definition des orientations des commissions par le conseil d'administration de la SCIC.

Implication dans les commissions et mise en place des actions decidees collectivement.

Election du CA de maniere separee entre les differents colleges au cours de l'AG.

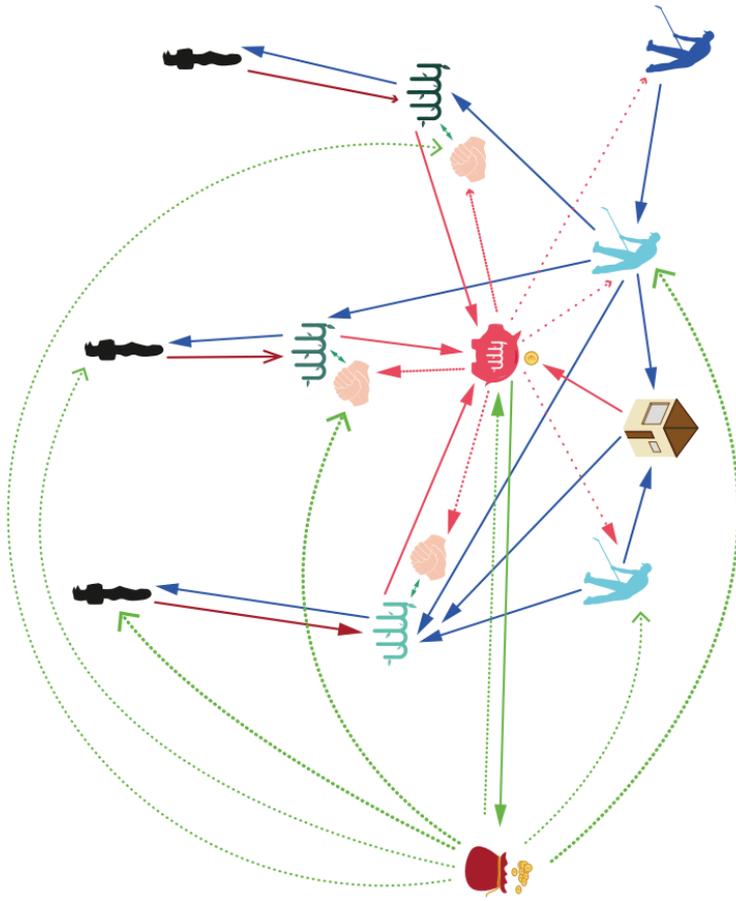
## SCHEMA DU FONCTIONNEMENT ÉCONOMIQUE ACTUEL



## LÉGENDE

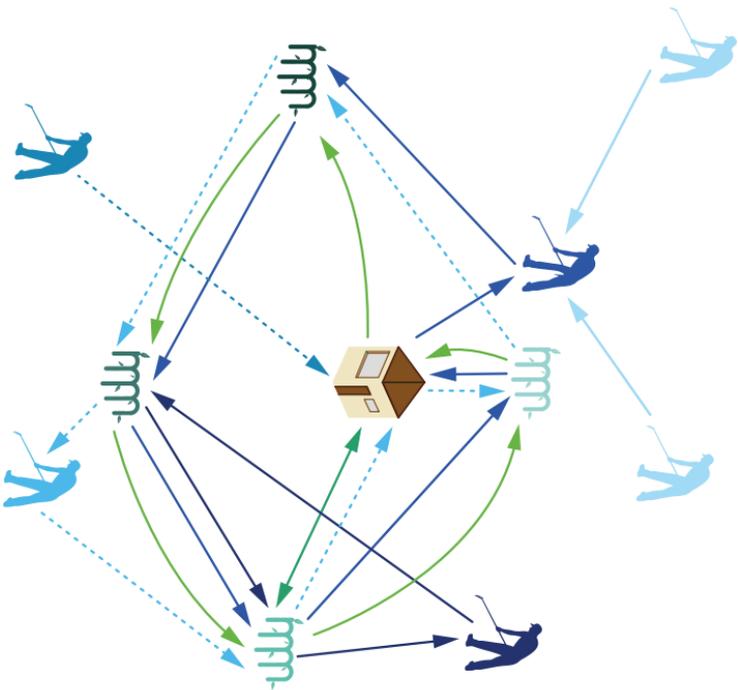
-  Producteurs livrant un ou plusieurs Micromarchés.
-  Adhérent du Micromarché.
-  Compte du Micromarché.
-  Associations partenaires
-  Micromarché Maison Blanche (Sare Maritime). Animé par l'espace de Co-working Maison Blanche.
-  Micromarché Maison de Quartier de Tille (Vincent Gâche). Animé par la Nizamerie.
-  Micromarché Espace Animation Beaulieu (Beaulieu). Animé par 'Kavale'.
-  Trojet des produits, des producteurs aux adhérents.
-  Paiement des commandes par les adhérents (ex. produits + cotisation solidaire de 10 €).
-  Paiement des commandes par les adhérents (ex. : produits + cotisation solidaire de 1 €).
-  Paiement des commandes par les adhérents (ex. : produits + cotisation solidaire + cotisation solidaire).
-  Retour des paiements (produits + cotisations solidaire) au compte Micromarché.
-  Achat des marchandises auprès des producteurs (89% du prix de vente des produits).
-  Achat des marchandises auprès des producteurs (89% du prix de vente des produits + frais de livraison).
-  Paiement des associations partenaires animant les micromarchés. (3h/semaine à 15€/h)
-  Paiement des associations partenaires animant les micromarchés et assurant une partie des livraisons. (3h/semaine à 20€/h)
-  Animation des micromarchés par les associations partenaires.
-  Adhésion annuelle à l'association ECOS.

SCHEMA DU FONCTIONNEMENT ÉCONOMIQUE FUTUR





## SCHEMA DE LA LOGISTIQUE FUTURE POSSIBLE



## LÉGENDE

-  Producteurs effectuant des livraisons hebdomadaires sur un ou plusieurs micromarchés. (Principalement les marchands Deser et Ocean)
-  Producteurs centralisant les produits de plusieurs producteurs puis effectuant des livraisons hebdomadaires aux micromarchés et au magasin.
-  Producteurs effectuant des livraisons mensuelles pour alimenter le stock et/ou le magasin.
-  Producteurs effectuant des livraisons bi-mensuelles ou mensuelles aux micromarchés et au magasin.
-  Producteurs effectuant des livraisons hebdomadaires, bi-mensuelles ou mensuelles chez un producteur «centralisateur».
-  Point de vente central et siège de la SCIC.
-  Micromarché Maison Blanche (Gare Maritime), Anime par l'espace de Co-working Maison Blanche.
-  Micromarché Maison de Quartier de Tille (Vincent Esche), Anime par la Mairie.
-  Micromarché Espace Animation Beaulieu (Beaulieu), Anime par l'association.
-  Micromarché Futur dans un nouveau quartier de la métropole.
-  Livraisons assurées de manière hebdomadaire par les producteurs.
-  Livraisons assurées de manière bi-mensuelle ou mensuelle par les producteurs.
-  Livraisons des produits en stock assurées par la SCIC.
-  Livraisons des produits en stock assurées par les associations partenaires.
-  Livraisons hebdomadaires, bi-mensuelles ou mensuelles chez un producteur «centralisateur».



## REMERCIEMENTS

L'écriture et la publication de ce guide ont été financées par la fondation Daniel et Nina Carasso.

Il a été rédigé par Fanny Courieult, chargée de la coordination et du projet de Micromarché au sein de l'association ECOS de 2014 à 2016 et par Juliette Aubineau en service civique chez ECOS.

La couverture a été réalisée par Clément Bréchet.

ECOS remercie également toutes les personnes qui ont contribué à ce guide, au sein de l'équipe d'ECOS, Adèle Grimaud, Marion Balasakis, Audrey Pernis et Anne Bonhommeau, et François Poisbeau, salarié de la SCIC le Début des Haricots.





Cet ouvrage a été édité par  
l'association ECOS  
en janvier 2020.

4 place du 51<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie  
44 000 Nantes  
ecosnantes.org  
02 53 78 22 38



